ANARCHOSYNDICALISME !

2 EUROS: N°127 /// JANVIER - FEVRIER 2012 /// ISSN 1240 /// CCPAP 0911 G 89086 ///

RSA : NON A LA STO



_ENTREPRISE NATAIS : LE FEUILLETON NE FAIT QUE COMMENCER
_SALE TEMPS POUR LE SYNDICAPITALISME
_ARGENTINE 2001-2011
_ BIO-ARNAQUE
_IL N'Y A PAS DE COTISATIONS PATRONALES
_ALES PIQUE NIQUE A LA CAF

2012 : LES PROMESSES N'ENGAGENT QUE CEUX QUI Y CROIENT..._
QUE PEUT NOUS APPORTER L'HISTOIRE ?_
SOCIOLOGIE POUR LE COMBAT, SOCIOLOGIE DU COMBAT_
CLERMONT : DES JOURNES LIBERTAIRES A LA LUTTE DES CLASSES_
ALGERIE_
CENETISTEMENT VOTRE_

CNT AIT **RESISTANCE POPULAIRE AUTONOME**

ANARCHOSYNDICALISME !
7, rue St Rémésy,
31000 Toulouse.
Tel : 05 61 52 86 48

ABONNEZ-VOUS !
Tarif normal : 10 euros
Abonnement de soutien :
20 euros ou plus
Chèques à l'ordre de :
CDES
CCP 3 087 21 H Toulouse

POUR SAVOIR SI VOUS ÊTES À JOUR DE VOTRE ABONNEMENT :
Le numéro qui figure en bas de la bande-adresse est le dernier numéro compris dans votre abonnement. S'il est inférieur au numéro de publication qui figure sur la couverture, vous êtes en retard. N'hésitez pas à nous signaler toute erreur !

DIFFUSEZ
ANARCHOSYNDICALISME !
AUTOUR DE VOUS
Pour recevoir des numéros de diffusion, prenez contact avec nous.

Articles et infos en ligne :
http://
liste.cnt-ait.info (liste de diffusion)
cnt-ait.info (Paris-Nord, très complet)
cnt.ait.caen.free.fr (Ouest, avec forum)
cnt-ait-toulouse.fr (Sud, Midi-Pyrénées)
sia32.lautre.net (Gers, Midi-Pyrénées)
gasycntait89.over-blog.com (Est)
anarsixtrois.unblog.fr/cnt-ait/ (Centre)

Quelques adresses utiles :
Paris-Nord :
contact@cnt-ait.info
Lille :
cnt.ait.lille@no-log.org
Caen :
cnt.ait.caen@free.fr
Puy-de-Dôme :
cntait63@gmail.com
Gers :
sia32@no-log.org
Toulouse :
contact@cntaittoulouse.lautre.net
Quercy :
cnt-ait-quercy-rouergue@mailoo.org

Ce journal est rédigé, mis en page, assemblé par des militants anarchosyndicalistes, salariés ou chômeurs. Il ne reçoit aucune subvention.

IMP SPE - 2 JANVIER 2012
Directeur de la publication : Entremond

NON A

On a connu le STO - Service du travail obligatoire- de triste mémoire. On nous promet maintenant la STO -Semaine de travail obligatoire. Après la journée de travail obligatoire (hypocritement dénommée "journée de solidarité") imposée à tous les salariés (mais pas aux patrons). C'est maintenant quasiment une semaine par mois qu'il tente d'imposer aux titulaires du RSA. Un travail obligatoire, sous payés et discriminatoire.

Expérimentation

Une expérimentation d'un RSA avec travail obligatoire est lancée par le gouvernement. Sept heures de travail obligatoire par semaine (STO : semaine de travail obligatoire) sont envisagées par le pouvoir au service des classes dominantes. Le libre choix de son travail n'est pas respecté, puisque la classe dominante imprime le caractère obligatoire à ce projet.

Ces heures sont assorties d'une rémunération de 130 euros par mois. Les 7 heures par semaine correspondent à 28 heures de travail par mois. On remarquera l'astuce de présentation de ce projet consistant à mettre en relief 7 heures de travail et 130 euros de rémunération. Pour tenter de faire passer la pilule. Une façon de prendre les victimes du RSA pour des nigauds.

En effet, 7 heures par semaine correspondent à 28 heures de travail par mois pour 130 euros. On ne sait pas s'il s'agit d'une rémunération brute ou nette. En tout cas, on a affaire là, à 4,64 euros par heure. Alors que le SMIC horaire brut est de 9 euros par heure. (7,05 euros net environ). Cette rémunération n'est ni équitable, ni satisfaisante.

→

Alès: pique-nique à la CAF

Le « Collectif exploités énervés d'Alès » a pris « une longueur d'avance » en « passant aux actes », ce matin, lundi 12 décembre 2011, 10 h 00 à la CAF d'Alès : une vingtaine de copains et copines, allocataires RSA, venus accompagner deux couples de résidents d'un village voisin pour faire sauter un contrôle CAF abusif.

Il est décidé d'occuper l'un des bureaux tant que l'affaire n'est pas résolue, sans bloquer le fonctionnement de l'antenne, ni gêner en quoi que ce soit le service. Dans le hall d'attente, les discussions vont bon train, car chacun vient prendre son tour dans cette file d'attente *« en perspective d'une matinée foutue »* ou avec *« l'appréhension d'avoir encore oublié un papier »* ; alors, on s'informe des tracasseries que représentent pour sa voisine ou son voisin immédiat *« la tenue d'un dossier d'allocataire en* « bonnet du forme » », le gymkhana de celui qui cumule de petites vacations de travail, des « *trop perçus* » et l'« *assignation à résidence* » du contrôle... Après une demi-heure de station au milieu du *« défilé d'allocataires »,* on prend conscience du caractère bigarré et atomisé de ce public d'« *invisibles* » et de sa fragilité devant l'administration toute-puissante de ses Droits...

A 14 h 00, après un *« repas sur place tiré du sac »*, c'est plié, le contrôle, prévu pour le lendemain est annulé et les procédures de versement de rappels sont parties. Les deux agents-CAF ont écouté, outre les explications et requêtes des intéressé(e)s, des avis contradictoires auxquels elles n'auraient peut-être pas pensé...

Quand on vous dit qu' *« on est là pour les aider à y voir clair »* ! Et l'on n'a pas vu l'ombre d'un képi...

_ Un CNT-AIT du lot d'exploités censés énervés...

LA STO

> *Article 23 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) :*
>
> *1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.*
> *2. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.*
> *3. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.*
> *4. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.*

Elle ne permet pas d'assurer une existence conforme à la dignité humaine, y compris complétée par cet autre moyen de *« protection »* sociale qu'est le RSA-socle.

Les arguments motivant cette mesure sont fallacieux : on nous dit qu'il ne s'agit pas de punir, mais de respecter les personnes et leur rendre la dignité ! Une attitude classique des pouvoirs politiques dans la démocratie représentative : dire par des mots ce qui correspond au contraire dans la réalité.

Si ces gens le pensent vraiment, ils sont donc à côté de la plaque. Sinon, en cette période préélectorale, il peut s'agir de capter les voix des bigleux qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, qui s'en prennent aux économiquement fragilisés en fermant les yeux sur ceux qui, discrètement ou ostensiblement s'en foutent plein les fouilles par le vol légalisé.

Exclusion

C'est oublier que les victimes du RSA sont des actifs qui ont été repoussés ou exclus du monde du travail. Pour l'intérêt des entreprises ou des collectivités qui tiennent à maintenir les charges salariales au plus bas, pour disposer de bénéfices au plus haut. Souvent grâce aux progrès technologiques qui permettent de produire avec moins de bras et sans partager le travail restant entre tous. Donc pour l'intérêt des classes possédantes et le maintien de leur niveau de vie. Les possédants n'ont pas l'intention de se serrer la ceinture (crise de l'enrichissement ou pas), au contraire. Ou des actifs qui, simplement, sont des réfractaires à l'exploitation dans le lieu de travail et qui dérangent en participant à cette résistance.



Exploitation

Il y a de la force de travail à récupérer chez les RSA. En soldant, au patronat cette force de travail rejetée, comme on solde un produit commercial devenu obsolète et moins facile à vendre. Le patronat privé ou public pourra exploiter à loisir pour conforter ses bénéfices ou ses excédents, ce, grâce à un prix salarial attractif.

Un RSA, c'est donc un travailleur au rabais, une force de travail dont le cours est établi par le gouvernement, autour de 50 % maximum, pour l'usage des possédants privés ou publics. C'est aussi, une personne discriminée qu'on prépare à subir le Travail Obligatoire. Une double peine : l'exclusion + l'arbitraire sous-payé.

Il est clair que la classe politique est au service des prédateurs de la force de travail d'autrui pour produire des richesses par l'exploitation maximale de l'Homme. Au bénéfice des accapareurs qui cumulent les capitaux pour leurs intérêts privés. Et de l'État et des collectivités territoriales qui prélèvent (TVA, impôts, taxes) sur les transactions.

Sous couvert de mesures modernes et de sortir de l'immobilisme, le vieil esclavage mieux déguisé est remis à l'ordre du jour pour frapper ceux qui sont le plus dans l'ornière sociale et économique. Pendant ce temps, on voit fleurir des stèles dans des communes qui commémorent l'abolition de l'esclavage. Sortir de l'esclavage, c'est sortir du principe du salariat.

Pourquoi chaque membre valide de la société ne dispose-t-il pas d'une activité socialement utile qui lui offre en retour, un moyen équitable et décent de vivre ? Parce que la classe politique et la classe des possédants ne le veulent pas. On est confronté à l'une des hypocrisies honteuses de ce système, une de plus et pas la moindre.

Debout les pauvres !

Et ce qui est fort, dans ces démocraties représentatives qui servent à tromper les peuples, c'est l'art politicien de faire des discours qui disent le contraire des actes qu'ils posent. Rendre la dignité, respecter, ne pas punir des gens à qui on impose l'exclusion d'un emploi décent pour les plonger ensuite dans l'arbitraire d'une encore plus grande exploitation. C'est un abominable mensonge.

Des textes universels, pourtant reconnus par les politiciens eux-mêmes sont attaqués. Même si l'on sait très bien qu'aucun texte, surtout de nos jours, ne garantit grand chose, tant ceux qui s'y engagent sont enclins à les bafouer à la première occasion.

Une partie de solution constructive consiste à agir pour instaurer un système de démocratie directe où des mandats précis et révocables sont décidés par des assemblées plénières des gens sur tous les lieux. Au lieu de donner des mandats en blanc à quelques gens minoritaires qui n'en font qu'à leur tête.

_ Des RSA. (Texte collaboratif auquel ont participé des militants CNT-AIT des Landes).

ENTREPRISE NATAIS :
LE FEUILLETON NE FAIT QUE COMMENCER

Le 1er février 2011, pour la première fois de l'histoire de Nataïs, un noyau d'ouvriers auto-organisés se met en grève. Le 4, la grève est finie. C'est une victoire. Deux conditions l'expliquent. La première c'est la préparation, c'est-à-dire les débats, les échanges, menés longuement et discrètement entre ouvriers, loin des « grandes oreilles » patronales ou syndicales. La première condition en effet, c'est de faire émerger la conscience ouvrière nécessaire à l'action. C'est ce que le premier tract résumait d'une phrase : *« Ils ne sont grands que parce que nous sommes à genoux »*. La deuxième condition, c'est la marginalisation permanente des syndicats institutionnels. C'est le refus de leur laisser la moindre parcelle de pouvoir. C'est l'assemblée des grévistes qui décide, et elle seulement. C'est ça, le véritable syndicalisme ! *« Ce qui s'est passé à Nataïs peut se passer partout »* écrivions-nous alors dans *« Anarchosyndicalisme ! »*.. Et, comme cela peut se passer partout, l'urgence, pour le patronat et ses complices, c'est d'abattre tout ça. Au déploiement de forces répressives lors de la grève succède maintenant une vague de licenciements… mais les petits grains de sable n'ont pas l'intention de se laisser balayer comme ça. C'est donc un long feuilleton qui entre dans un deuxième épisode.



Résumé de l'épisode précédent

Au milieu des bois, des champs, et des vignes, dans le paysage paisible et vallonné du Gers, l'entreprise Nataïs est le leader européen du pop-corn. Ça n'a l'air de rien cette chose là, mais ça pèse quelques 25 millions d'euros (chiffre d'affaire). Et ça dégage de juteux bénéfices et de gros salaires… enfin, pas pour tout le monde : les travailleurs de la production (ceux de la chaîne, du conditionnement, du transport) sont au régime *« spécial ceinture »* ! Et faut voir leurs conditions de travail ! Une ouvrière raconte : *« Il me fallait soulever des sacs de 25 Kg à hauteur de tête pour les vider dans une machine. Chaque jour, je portais comme ça, à bout de bras, 1,2 tonnes d'ingrédients »*. Ereintant. Sans compter les trois huit (= le travail de nuit), « l'oubli » des poses, l'annualisation et ses horaires variables épuisants (un « acquis » de la CGT !), l'équipement aussi indispensable (contre les produits irritants) qu'insupportable (en particulier l'été, quand les plaines gersoises approchent des 40°)… sans compter aussi la précarité organisée : pas moins de 350 précaires se sont succédés en quelques mois sur la trentaine de postes de la production ! Bref, selon le patron *« une entreprise modèle et humaniste »* - ça coûte rien de le dire. Mais, c'est contre cette conception toute spéciale de l'*« humanisme »* qu'a été menée la grève de février dernier. Une des revendications essentielles était le « 13ème mois ».

Episode II :
Où l'on apprend qu'un arrêt de Cassation c'est que du vent

Les négociations ont été rudes sur ce fameux 13ème mois. Pourtant (nous l'avons appris par la suite) il était de plein droit. Si nous ne le savions pas, d'autres le savaient. Et voici pourquoi : la Convention collective nationale qui s'applique à Nataïs est celle des *« biscotteries, biscuiteries, céréales prêtes à consommer ou à préparer…»* qui prévoit bel et bien un 13ème mois systématique pour les ouvriers (pas pour les cadres). Oui mais voila, le patron refuse d'appliquer cette Convention et s'obstine à se considérer *« hors champs »*.

Pourtant, il y a une décision de justice. Plus exactement deux. La première, c'est celle de la Cour d'appel d'Agen, saisie par un salarié qui avait perdu devant les prud'hommes locaux (comme c'est curieux…). La dite Cour d'appel, après avoir *« Infirmé le jugement* [des prud'hommes] *en toutes ses dispositions »* (ce qui est une grosse claque), a constaté que la convention *« biscotterie »* englobe bel et bien *« … la fabrication de céréales soufflées, grillées ou autrement transformées »*, spécialité de Nataïs, et donc qu'elle s'applique à cette entreprise. Pas content, le patron est allé en Cassation, la plus haute juridiction française. Pas de chance, la Cour de Cassation a confirmé cette évidence : *« … la cour d'appel* [d'Agen]*… a exactement déduit que la convention collective lui était applicable »*. On ne peut pas être plus clair. Ces deux décisions de justice ne sont pas toutes fraîches. La première remonte au 16 juillet 2008, la confirmation en Cassation au 20 janvier 2010. Autrement dit, quand, au cours de la grève de février 2011 le patron refusait de lâcher le 13ème mois, il savait qu'il bafouait une décision de justice. *« Nataïs, entreprise citoyenne »*, qu'on vous dit… Quand à la CGT rappelons que, sur le plan national, elle dispose de tout une armada juridique (avocats, juristes spécialisés, permanents, revues, centre de documentation) qui épluche particulièrement les décisions de la Cour de Cassation qui font jurisprudence. Alors, comment la CGT a-t-elle fait pour ne rien savoir ? Curieux, vous trouvez pas ?

Et l'Inspection du travail, présente pendant toute la grève, c'est pas son « travail » justement, de savoir ces choses-là ? Il faut, à l'inverse, que ce soit une ouvrière « de

base » qui déniche les textes ! C'est normal, ça ? Et il faut que ce soit la CNT-AIT qui dise que *« oui »*, bien évidemment, c'est cette Convention et pas une autre qui s'applique ? Et c'est normal que, deux ans après (c'est-à-dire aujourd'hui encore), l'arrêt de la Cour de Cassation, censé s'imposer dans *« toute la République »*, ne soit que du vent dans le Gers ? Il n'y a donc aucune autorité dans tout ce département pour faire appliquer une décision de la plus haute juridiction ? Mais que fait la police, ma pauvre dame ? Sans compter que, si cette Convention a des incidences directes sur les salaires, elle en a d'indirectes sur les cotisations sociales. C'est curieux que les organismes qui devraient encaisser ces cotisations ne se manifestent pas… ils ont trop d'argent ou quoi ?

POP !

Une machine à licencier en rafale

Depuis la grève, nous avons compté pas moins de huit licenciements et une sanction disciplinaire, soit presque un acte de répression par mois. Comme par hasard, les ex-grévistes sont particulièrement visés. A ce rythme, il est évidemment difficile pour le meilleur des DRH de renouveler son style. Une fois fini le bon vieux stock des *« mauvaises relations », « situation conflictuelle avec l'employeur », « contestation de l'autorité du supérieur hiérarchique », « comportement irrespectueux »* et autre *« désengagement »*, il doit se creuser la cervelle pour trouver du nouveau. Mais c'est parfois une perle qu'il trouve. Exemple : « *avoir livré des informations à la médecine du travail »*. Ah, bon, il y a des informations qu'il faut cacher à la médecine du travail ? Ceci dit, on se perd en conjectures pour savoir quel précieux secrets un salarié du pop-corn a pu *« livrer »* à sa médecine du travail, on se perd encore plus pour savoir comment le patron a pu prendre connaissance d'un tel crime puisque tout ce qui est dit à la médecine du travail est –en principe- couvert par le secret médical le plus absolu. Avec de tels *« motifs »*, la contestation du caractère *« réel et sérieux »* des licenciements en série s'annonce plutôt distrayante. Monsieur Nataïs pourra toujours forcer le trait en soulignant que telle hiérarque avait été traitée de *« grosse »* et d'*« incompétente »* par un salarié. Juridiquement parlant, c'est du pipi de chat (ainsi en a décidé le tribunal dans le cas de la grosse incompétente) et ça ne fera qu'ajouter du croustillant au spectacle.

Début d'une lutte prolongée

Dans cette ambiance de franche *« citoyenneté »*, nous avons appris qu'un forum s'était ouvert début décembre avec un seul objectif : permettre à tous les salariés de Nataïs de libérer la parole. Manifestement, au vu des messages qui s'y accumulent de jour en jour, c'était une nécessité. Il se dit de plus que les visiteurs se comptent par milliers. Même Monsieur Nataïs la consulté. D'où une lettre, diffusée à tout le monde, menaçant de poursuites judiciaires les travailleurs qui ont exprimé, avec leurs mots simples et directs, ce qu'ils pensaient. Pas de quoi fouetter un chat pour autant. Allez donc sur « collectifnatais.space-forums.com » vous faire une idée par vous-même. Ces *« plaintes en diffamation »* ou ces menaces de plaintes, sont des pratiques patronales aussi habituelles qu'abusives. Dans notre expérience, que nous donnons ici aux salariés qui pourraient se sentir intimidés, soit elles ont fait « pschitt », soit elles se sont retournées contre l'employeur (genre arroseur – arrosé). C'est pourquoi on a hâte de voir Monsieur Nataïs demander à la Cour d'Appel d'Agen, dont il refuse avec obstination depuis 4 ans d'appliquer à tous les salariés les conséquences de l'arrêt, de condamner ces salariés qui n'ont ouvert un blog que justement parce qu'il refuse d'appliquer la décision de la dite Cour !. Ça va être un grand moment de bonheur.

Un autre bon moment, ça été le célèbre *« Repas of Noël »*, organisé par le CE (CGT et CGC) avec, parmi les invités, toute la direction (la mano en la mano). Entre la poire et le fromage (ou plutôt entre l'entrée et le plat de résistance), de joyeux Pères et Mères Noël sont venus apporter un cadeau original : un tract explicatif de la situation. Preuve que ce cadeau a été particulièrement apprécié : certains « chefs » ont voulu en avoir plusieurs rien que pour eux et les ont arraché des mains de divers convives. Dans la folle ambiance de ce réveillon anticipé, certains réveillonneurs, un peu grincheux, se sont permis de demander à la CGT si elle avait prévu au moins un « panier » pour les licenciés...

Après le surprise de Noël, surprise également à la « grande » manif d'Auch du mardi 13 décembre. Quelques militants de « base » de la CGT, qui s'étaient montrés solidaires lors de la grève, ont découvert, tout de cul, qu'il y avait une vague de licenciements chez Nataïs (*« on »* avait oublié de les en informer) mais aussi une Convention collective (*« on »* leur avait rien dit non plus). D'où leur question : *« Mais que fait le délégué syndical, que fait l'UD32 ? »*. On se le demande en effet (même si nous avons notre petite idée).

Dans les jours suivants, sur les marchés « de gras » du Gers, c'était le tour aux équipes de la CNT-AIT de distribuer force tracts… et de rencontrer force ex-précaires de Nataïs (à croire que tous les crève-la-misère du département y sont passés un jour)… qui appréciaient que quelque chose se fasse enfin ! Du coup la CGT qui avait profité des NAO (négociations annuelles) pour revendiquer un 13ème mois pour les cadres (accordé par la direction sans autre forme de procès semble-t-il) se voyait contrainte de sortir de sa longue léthargie. Une affichette annonçait au bas peuple la bonne nouvelle : des « *démarches sont en cours avec l'inspection du travail pour l'application de la convention »* … convention dont la CGT niait jusqu'à la veille qu'elle concernât Nataïs. Ça en a fait hurler de rire un paquet.

Ne ratez pas nos prochains épisodes

Le programme de certains épisodes est déjà connu. Ainsi, des passages aux prud'hommes (avec l'angoissante question qui taraude l'élite départementale : *« Le Gers est-il soumis à la jurisprudence de la Cour de Cassation ou est-il une république bananière indépendante ?»*) sont prévus pour le 15 février et le 7 mars (séances publiques et gratuites). Mais il n'est pas exclu que d'ici notre prochain numéro il y ait quelque coup de théâtre. Normal, le coup de théâtre, c'est le ressort de tout bon feuilleton.

Rocambole

SALE TEMPS POUR LE SYNDICAPITALISME

Dans un monde qui s'écroule chaque jour davantage, après la faillite des banques et celle annoncée, attendue des Etats, il eût été étonnant que le séisme épargnât l'un des piliers de l'ordre social : l'institution syndicale officielle.

Les antiques pyramides syndicales, déjà largement fissurées, érodées par les atteintes cruelles du temps, bien moins fréquentées que jadis par des fidèles dont la foi vacille, se seraient volontiers passé de ces deux coups de boutoir qui viennent de leur être infligés en l'espace d'une semaine.

D'une part, le Comité d'entreprise (CE) de la RATP (Régie autonome des transports parisiens) vient d'être épinglé, la main dans le sac, par la Cour des Comptes ; d'autre part, la Commission d'enquête parlementaire qui menait des investigations (depuis 6 mois) sur le mode de financement des syndicats (toutes organisations confondues : salariés, patrons, agriculteurs) et qui devait rendre son rapport le 30 novembre 2011 voit ce rapport purement et simplement enterré dans la plus grande discrétion. Il est évident qu'un enterrement de cette nature ne peut laisser personne de marbre et que tenter de garder secret ce qui ne saurait le rester ne fait qu'exciter les curiosités (ce qui est peut-être le but de la manœuvre).

Penchons-nous dans un premier temps (avec un certain plaisir, il faut bien l'avouer) sur le cas tristement intéressant et néanmoins tout à fait scandaleux du CE de la RATP dont les gestionnaires ne sont autres que nos excellents petits camarades de la CGT. D'après « *Libé* » du 6 décembre 2011, la Cour des Comptes (magistrature spécialisée dans l'investigation comptable) conclut après enquête à un *« dysfonctionnement généralisé, des sur-facturations récurrentes »*. Une seule explication à tout cela. *« Le caractère systématique des errements conduit à penser qu'ils ne sont la conséquence ni de hasards malheureux, ni de défaillances humaines. C'est un système de fuite des fonds confiés au CE qui apparaît. »* Libé nous apprend que le budget annuel du CE est de 53 millions d'euros, que la fête annuelle qui a lieu au château de Fontenay-les-Briis (Essonne)coûte 447 000 euros (soit à peu près l'équivalent de la garden-party de l'Elysée en 2009). Des dirigeants du CE n'hésiteraient apparemment pas à profiter personnellement de la situation, selon la Cour des Comptes : *« Abonnements à des revues équestres, bouteilles de champagne à étiquette personnalisée pour un mariage, GPS, produits de beauté, etc. »*.

Pour parfaire ce portrait des mœurs syndicalistes des dirigeants du CE de la RATP, l'enquête révèle que les salariés du CE, au nombre de 600 (la RATP emploie autour de 40 000 personnes) sont pour le moins insatisfaits de leurs patrons cégétistes. La direction cégétiste a en effet été condamnée à 6 reprises par les prud'hommes et la Cour des Comptes évoque *« La brutalité des méthodes de management »*. Un salarié témoigne : *« Les pires patrons sont souvent les syndicalistes, ils sont là seulement pour manger le gâteau. »*

Bilan comptable accablant, climat social interne calamiteux ; le coup porté par cette enquête au CE cégétiste de la RATP est des plus rudes, d'autant que l'on apprend que d'autres enquêtes seraient en cours sur un certain nombre de CE (de la SNCF, d'EDF et d'Air France). Le Système, par l'entremise de ses « *détectives de choc* » feint de découvrir que les divers CE fonctionnent comme autant de pompes à fric qui alimentent les grandes centrales syndicales de façon parfaitement frauduleuse.

Pourquoi tant de haine de la part des autorités envers ces malheureux égarés dans les marécages méphitiques de la cogestion ? Ont-ils simplement dépassé les limites de la bienséance et mérité par conséquent une sanction pour leurs méfaits ? Ou bien s'agit-il de la part des hautes sphères d'une tentative de déstabilisation généralisée des forces syndicales, parce qu'on a pressenti qu'en cas de secousse sociale de grande ampleur, elles ne seraient plus en mesure d'endiguer les flots de la colère populaire et que dès lors on pouvait se permettre de ne plus les ménager ? Toutes les lectures sont possibles et on peut aussi voir dans cette ambiance de guerre généralisée des gangs un abandon des règles de fair-play, des lois tacites qui prévalaient aux temps anciens : la non-ingérence dans les affaires internes.

C'est sans doute au deuxième temps de cette valse-hésitation du pouvoir, qui se demande s'il vaut mieux révéler ou taire, que l'on peut situer l'étonnant épisode du rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur le financement des organisations syndicales. Selon cette fois-ci « *Le Monde* » du 7 décembre 2011, la dite Commission a enquêté pendant 6 mois et a *« auditionné une cinquantaine de personnes de toutes les organisations syndicales »*, or, le 30 novembre, *« au moment de l'adoption du rapport, l'UMP se défile et le document est mis au pilon. Toute trace des auditions, comme du rapport définitif disparaît des archives de l'Assemblée nationale. Toute communication sur le texte final est proscrite sous peine de poursuites au pénal. »*

On ne peut évidemment que se perdre en conjectures diverses et variées quant au contenu sulfureux et apparemment dérangeant de ce

fameux rapport ; on ne peut qu'échafauder toues sortes d'hypothèses sur les compromissions infamantes, les liaisons dangereuses que ce dossier devait recéler et c'est sans doute l'objectif recherché (surtout après les révélations fracassantes sur les gestions frauduleuses des comités d'entreprise). Dans ce cas de figure, ne rien dire, c'est laisser supposer le pire...

Cette espèce de bombe à retardement, délicatement posée sous le siège confortable des organisations syndicales rentre sans doute dans le cadre des opérations de guerre électorale : pour certains milieux réactionnaires proches du pouvoir et particulièrement attardés, le *« syndicalisme »*, même dans sa version syndicapitaliste reste un ennemi. Il peut aussi s'agir d'une tentative de chantage : en échange d'informations qui jamais au grand jamais ne verront le jour, on demande aux centrales davantage de collaboration et d'efficacité dans leur rôle de gardiens de l'ordre social (ce qui est d'un injustice flagrante quand on connaît les efforts déjà déployées par les appareils syndicaux pour saboter les luttes).Quelles que soient les hypothèses formulées et quelles que puissent être les suites de ces deux affaires, le syndicapitalisme a du plomb dans l'ile. A trop fréquenter l'ennemi, on en adopte les mœurs et les coutumes !

Même s'il n'est pas déplaisant de voir des adversaires s'engluer dans le scandale, il faut garder à l'esprit que le moteur de la machine médiatique d'Etat fonctionne presque exclusivement au carburant-scandale. Les scandales nous sont déclinés à toutes les sauces et à tous les modes comme si la connaissance de la corruption généralisée pouvait être gage de démocratie et transparence. Toujours présentée comme un épiphénomène, un accident à la marge, la corruption est en fait le cœur mou du système.

_ Garga.

2012 les promesses n'engagent que ceux qui y croient...

Introduction

Au soir du 6 mai 2007, Sarkozy fut élu sixième président de la Cinquième République. Il avait su, au cours de sa campagne, user de la flatterie et promettre monts et merveilles tout en appliquant le stratagème *« diviser pour mieux régner »*. Sarkozy s'était aussi permis un glissement idéologique sans complexe car à cette époque la moitié du programme du Front national était déjà mis en application grâce au vote de diverses lois, mais aussi pour mettre à terre le Front national, récupérer son électorat et maintenir l'hégémonie de l'UMP à droite. La soirée électorale de 2007 fut peu ordinaire. Des échauffourées sporadiques eurent lieu, les partis politiques et les médias les avaient à l'unisson minorées et condamnées. Cinq années se sont pratiquement écoulées et le bilan de Sarkozy n'est guère satisfaisant. Le petit prince et ses conseillers n'avaient pas prévu que le capitalisme allait prendre en 2008 une tournure nous renvoyant à la crise de 1929 et à la Grande dépression dont nous connaissons l'issue.

Économie française : quelques indicateurs de sa situation actuelle

La bataille des indicateurs fait rage. Même si ceux-ci peuvent varier, ils démontrent que l'économie française continue à se dégrader, avec une accélération sous le quinquennat de Sarkozy. En effet, le solde de la balance commerciale (échange de biens) était de moins 51 milliards d'euros pour l'année 2010 et de moins 70 à moins 75 milliards d'euros pour 2011 selon Pierre Lellouche (secrétaire d'État au commerce extérieur). Les parts de marché sont passées en 2010 de 6,3 % à 3,4 %, le volume de production a baissé vu qu'il y a davantage d'importations que d'exportations. Parallèlement, la désindustrialisation se poursuit inexorablement. 335 000 emplois supprimés entre le premier trimestre 2007 et le deuxième trimestre 2011. Ils ont été à peine remplacés par 311 000 emplois crées dans le secteur tertiaire. Les quelques 8 200 postes nouveaux pour le premier trimestre 2011 ne vont certainement pas inverser la tendance. L'écroulement de l'industrie peut s'expliquer par cette combinaison de phénomènes : manque de compétitivité → délocalisation → internationalisation du capital → investissement des multinationales dans des pays émergents.

Au début de son mandat, Sarkozy s'était vanté d'avoir fait reculer le chômage avec un million de chômeurs en moins. Cela était facile en radiant à tour de bras, sans oublier la fusion ANPE-ASSEDIC et la sous-traitance des dossiers auprès d'agences privées, l'impact démographique. Pour l'année 2010, le Bureau international du travail (BIT) dénombrait en France 4 874 000 chômeurs, 2011 ne sera guère meilleur, sinon pire. Le chômage de longue durée touchait près de 40 % des chômeurs au dernier trimestre 2010, la moitié d'entre eux n'étant pas indemnisés. Les ouvriers et les employés sont les plus touchés par les vagues de licenciements. Quant aux emplois aidés, leur nombre a été divisé par deux en dix ans, il est descendu sous la barre symbolique du million en 2010. Comme tout bonne entreprise, l'État dégraisse. Pour 2010 et 2011, les effectifs de l'État ont diminué respectivement de 33 789 et de 31 538 postes de fonctionnaires avec l'application de la loi de finances. D'autre part, cet agent économique est confronté à : **1/** un déficit considérable (avec une baisse très nette des rentrées) ; **2/** une dette publique qui est passée de 1 318 à 1 591 milliards d'euros entre 2008 et 2010, soit 82,3 % du produit intérieur brut (PIB) - sans compter les intérêts à la clé de cette même dette publique qui sont estimés à 2,5 % pour l'année 2011 ; **3/** un endettement des entreprises privées qu'il doit soutenir pour pallier le manque de financement par le déficit d'épargne (moins 44,7 milliards de dollars en 2010), ce qui veut dire que l'économie capitaliste est sous perfusion de l'argent public et de l'emprunt.

Ces indicateurs nous révèlent que l'économie française est prise dans ce cercle vicieux : faiblesse de la croissance → poids de l'endettement généralisé → fragilité du

système bancaire → insuffisance des marges brutes d'autofinancements des entreprises (ou accumulation de capital). Cependant, les hauts revenus se portent plutôt bien (ils ont littéralement explosé), alors que huit millions de personnes vivent avec moins de 950 euros par mois. Cela ne risque guère de s'améliorer avec la menace de faillite généralisée à laquelle il faut ajouter tous les nombreux problèmes énergétiques et écologiques. Un plan d'austérité est donc inévitable pour les économistes et les politiciens qui étalent leurs désaccords sur son importance. Il pourrait bien être l'enjeu majeur des élections de 2012.

Un arsenal juridique qui se met en place

L'actualité rappelle chaque jour à ces tartuffes de privilégiés que leur pouvoir n'est pas éternel. Rien que pour l'année 2010, ils ont adopté quatre lois scélérates : **1/** Mars 2010, loi renforçant la lutte contre les violences de groupes et la protection des personnes chargées d'une mission de service public ; **2/** Mars 2010, loi tendant à amoindrir le risque de récidive criminelle et portant diverses dispositions de procédure pénale ; **3/** Mars 2010, loi sur l'immigration, l'intégration et la nationalité (et éviter ainsi de déstabiliser leur système) ; **4/** Décembre 2010, LOPPSI 2, loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure. Toutes ces lois sécuritaires ont pour but de dresser, de formater et de réprimer. L'État est le protecteur des classes privilégiées et doit veiller à ce que la pyramide sociale ne s'effondre pas comme un château de cartes. Le pouvoir législatif utilise donc les lois pour répondre aux phénomènes sociaux sous couvert de l'intérêt général. L'erreur serait de sous-estimer l'intelligence des gouvernants qui savent que prendre le pouvoir revient également à le conserver par tous les moyens suivant cette maxime *« la fin justifie les moyens »*. Il est indispensable pour y parvenir de renforcer l'emprise de l'État et c'est là que les médias - appareil idéologique d'État- remplissent justement à merveille leur fonction qui est de façonner « *l'opinion publique* » par la communication (pour ne pas oser dire propagande), en jouant sur l'affectivité avec des mots passe-partout, le flot des images, etc.

La recomposition politique du paysage français se poursuit

Les élections de 2012 seront-elles deux étapes supplémentaires dans la recomposition politique du paysage français qui est très éclaté ? Les scissions se multiplient et les grands partis politiques ne peuvent escompter remporter la victoire sans conclure au préalable des alliances qui se font et se défont au gré des circonstances. En tous cas, l'évolution de la crise risque de peser très lourd dans ces alliances de classes et notamment celles qui concernent la classe moyenne qui se paupérise et périclite ; chose qui s'est déjà produite historiquement à plusieurs reprises. Cette classe moyenne (concept relativement assez large, ne se limitant pas qu'à la seule petite bourgeoisie) est en quelque sorte l'alpha et l'oméga de cette société contemporaine. Elle a été jusqu'à présent garante du statu quo et son développement a supplanté la classe ouvrière encadrée par le Parti communiste français (PCF). L'Histoire n'est pas écrite par avance mais elle enseigne que les déclassés de la classe moyenne peuvent aller vers le soutien ou le rejet du capitalisme. Un compromis historique associant certains partis politiques y compris le Front national est-il possible en France comme c'est actuellement le cas en Grèce pour endiguer la colère de la rue ? Il est trop tôt encore pour se prononcer définitivement sur cette question. Mais une chose est sûre, le parlementarisme est absolument compatible avec l'instauration d'une dictature, comme cela fut possible en Allemagne avec la nomination de Hitler au poste de chancelier le 30 janvier 1933 par le président Hindenburg. Les pleins pouvoirs lui furent donnés par le Reichstag le 23 mars 1933, de même que les pleins pouvoir furent attribués en France au maréchal Pétain le 10 juillet 1940 par l'Assemblée nationale. Cela dit, on oublie trop souvent que le coup d'État est une pratique courante en France. Les plus significatifs furent : **1/** les Montagnards éliminant les Girondins de la Convention nationale avec l'appui de trente et une sections de Sans-culottes le 2 juin 1793 ; **2/** le général Bonaparte supprimant le Directoire le 9 novembre 1799 (connu sous le nom du coup d'État du 18 brumaire) ; **3/** Louis-Napoléon Bonaparte mettant fin à la Deuxième République le 2 décembre 1852 ; **4/** le groupe des Sept (comité secret dirigé par Pierre Lagaillarde) et les pieds-noirs passant à l'insurrection le 13 mai 1958 à Alger. A propos des évènements d'Alger, le général de Gaulle su être l'homme providentiel. Il instaura un gouvernement provisoire et fit adopter par voie référendaire la constitution de la Cinquième République le 28 septembre 1958. Constitution qui réduit le législatif (le pouvoir du parlement) et renforce l'exécutif (rôle du président de la république et du gouvernement), d'ailleurs un certain François Mitterrand dénoncera *« le coup d'État permanent »*.



Si la crise devait s'aggraver et menacer, nul doute que le nouvel homme providentiel en appellera à l'acceptation du plan d'austérité, à l'unité de la nation et au respect de la légalité constitutionnelle, s'il le faut en recourant à l'article 16 de la Constitution qui permet la dissolution de l'Assemblée nationale et donne les pleins pouvoirs à la plus haute autorité de L'État, ainsi qu'aux ordonnances de 1959 qui programment une militarisation de la société. De même, la focalisation sur le Front national et la prétendue *« menace fasciste »* entretenue par tout un folklore contestataire soutenu par la gauche tend à brouiller cette compréhension historique. Elle évite la critique d'un autre totalitarisme qui est celui du capitalisme arrivé au plus haut point de sa puissance : l'aliénation de la totalité de l'existence humaine.

Pendant ce temps là, les affaires s'enchaînent !

Pendant son mandat, Nicolas Sarkozy se sera octroyé une hausse de 175 % sur sa fiche de paye (19 331 euros par mois). Rien de très surprenant sur le fond car il ne faisait par ce geste qu'illustrer au grand jour cette pratique courante chez les élus - peu importe d'ailleurs qu'ils soient de droite ou de gauche - et autres dirigeant des partis politiques ou responsables syndicaux. Les élus ne sont pas là pour servir *« l'intérêt général »*. Ils se rattachent à la technostructure et ils monnaient chère-

ment leur présence avec l'oligarchie (ce qui est parfaitement contraire à la notion de république et de souveraineté du peuple). Une corruption endémique sévit : malversations, subventions, emplois protégés, règlements de compte et autres scandales compromettant des politiciens avec les hommes de la finance et de l'industrie. N'oublions pas les agapes mondaines comparables à celles de la Cour du Roi Soleil par le niveau de dépravation consacrant cette morale de profiteurs, illustrées récemment par les frasques de Dominique Strauss-Kahn et la grande saga de l'été 2010 et son épilogue qui se fait toujours attendre, les magouilles de Liliane Bettencourt et de Eric Woerth (ex-ministre du budget du gouvernement Fillon). Quant à la gauche, elle s'en serait volontiers passé car François Mitterrand fut un grand ami de la famille Bettencourt et eut une drôle de jeunesse *« ligueuse »*. La gauche qui veut se parer du manteaux de la vertu pour les élections de 2012 et ce qui est loin d'être le cas avec : **1/** Arnaud Montebourg et son rapport sur les pratiques de Guérini (ami de Gaston Defferre) ; **2/** Bernard Tapie symbolisant le renversement de toutes les valeurs de gauche, encaissant ses indemnités mirobolantes de 45 millions d'euros accordées par une ex-ministre de l'économie qui est maintenant la remplaçante de DSK au FMI ; **3/** Super menteur alias Jacques Chirac porté au pinacle par la gauche contre Le Pen en 2002... il est désormais atteint de pertes de mémoire au sujet des emplois fictifs de la ville de Paris. La liste serait longue et même interminable ! Il est évident que les mensonges de cette classe de fripons et de scélérats n'est plus à démonter mais leur ruse à confondre la vérité et le mensonge est réelle : c'est ce qu'on appelle le sophisme permanent. Cela peut durer longtemps car le spectacle dans la société correspond à la fabrication concrète de l'aliénation. Quelles seront les prochaines vedettes des joutes oratoires des élections de 2012 pour éviter que les vrais problèmes ne soient posés !

Organiser le camp de la résistance populaire autonome

Voter aux élections de 2012 sera donner son aval à un système corrompu et à la politique d'austérité avec la bénédiction des syndicats qui continueront à organiser le spectacle et celle des hiérarques qui jouiront de leurs prébendes. Réfuter cet argument est tout simplement se mentir et croire également que la pression du vote pourrait arrêter ou limiter la paupérisation. Le vote anti-Front national servira de caution aux attaques du prochain gouvernement par ce chantage *« C'est nous ou le Front national »*. On ne peut continuer éternellement à se voiler la face. Mais nous ne saurions être angélique avec l'abstentionnisme car ce phénomène est, à l'analyse, assez complexe et contradictoire. Votant ou pas, soyons convaincus que l'affrontement de classe est inévitable de toute façon. Il a déjà commencé en plusieurs endroits de la planète avec le mouvement protéiforme dit *« les indignés »*. Ce réveil de la spontanéité des masses contient en germe la conscience de classe qui fait encore défaut pour le moment pour qu'une rupture radicale soit effective dans les faits. Si la France a connu d'importants mouvements sociaux ayant fini la queue entre les pattes, cela n'a guère d'importance puisque le Pouvoir finit toujours par commettre des erreurs qui facilitent l'apparition d'un moment révolutionnaire. Mais ce n'est pas pour autant qu'il faut rester les bras croisés. C'est pourquoi les anarchosyndicalistes et les révolutionnaires authentiques doivent unir leurs efforts pour organiser le camp de la résistance populaire autonome que nous pouvons approximativement définir en six points : **1/** être hors du cadre parlementaire ; **2/** déborder et marginaliser les bureaucrates syndicaux ; **3/** reposer sur l'assembléisme comme mode de fonctionnement démocratique et sur l'action directe (agir sans aucun intermédiaire) ; **4/** recourir à la désobéissance civile lorsque les luttes ont réussi à acquérir une légitimité et qu'elles sont suffisamment coordonnées et structurées, massives et déterminées ; **5/** regrouper étudiants, travailleurs, précaires et chômeurs pour dépasser le carcan de l'enfermement corporatiste, briser le « chacun pour soi » de l'individualisme par l'appui mutuel et la solidarité ; **6/** mêler à la fois contestations *« politique »* et *« sociale »* contre le capitalisme et contre l'État pour avancer d'autres valeurs et rapports sociaux.



Conclusion

Si nous voulons en finir avec ces deux monstres que sont l'État et le capitalisme, nous devons construire un rapport de force à la hauteur de notre projet. Ce dernier vise à l'instauration des Conseils, basée sur l'autonomie fédéraliste et sur le gouvernement de tous par tous qui est le communisme sans État ou Anarchie dans le sens attribué par Michel Bakounine : *« Nous invoquons l'anarchie, cette manifestation de la vie et des aspirations populaires d'où doivent sortir, avec et par la liberté, l'égalité réelle de tous et de toutes, l'ordre nouveau fondé sur le développement intégral et sur le travail librement organisé de tous et de toutes, et la force même de la révolution.»*[*1]. L'Histoire enseigne que ce sont les masses qui font les révolutions lorsque des situations propices éclatent sous le poids des contradictions du système en vigueur et qu'elles s'aperçoivent que les élections ne sont plus d'aucun secours. En l'absence d'une idéologie *« rupturiste »* et de sa non-production en tant que pensée concrète dans le cours des évènements, les masses laissent reprendre le dessus à leurs croyances et à leurs tendances conservatrices : la victoire aux élections des islamistes modérés dans les pays du printemps arabe en 2011 est là pour le rappeler alertement. La nécessité fait que les anarchosyndicalistes doivent continuer à affirmer leur corpus idéologique et les valeurs originelles du socialisme (liberté, égalité, fraternité, justice, solidarité). Les luttes sociales gagnent la planète car les problèmes qui affectent le capitalisme occidental ont des incidences mondiales. Elles sont l'expression de la lutte des classes et le prolétariat doit s'unir pour une résistance internationale de classe.

_ CNT-AIT Caen.

_1,- Michel Bakounine, Théorie générale de la révolution, textes assemblés et annotés par Etienne (espace) Lesourd, d'après. G.P. Maximov, éditions Les nuits rouges, page 361.

Que peut nous apporter l'histoire ?

Que peut-on retirer de la lecture d'un ouvrage d'*« histoire militante »* ? J'entends par cette expression - pas très heureuse - non pas l'ouvrage froid d'un universitaire mais celui d'un historien engagé, désireux de questionner avec empathie l'histoire du mouvement auquel il appartient. Peut-on en tirer des enseignements pratiques, ou, tout du moins, en quoi les questions posées par les acteurs des luttes du passé et les réponses qu'ils ont apportées peuvent-elles éclairer notre réflexion et notre démarche actuelles ?

Le nouvel ouvrage de Mathieu Léonard *« L'Émancipation des Travailleurs : une histoire de la Première Internationale »* (2011, La Fabrique) offre l'occasion de poser de telles questions dans un parallèle avec l'actualité, notamment le *« printemps arabe »* ou le mouvement des indignés. Un ami, qui avait participé activement en Espagne à ce dernier, me faisait récemment part de son enthousiasme pour l'auto-organisation et l'action directe qu'il avait pratiquées pour la première fois au cours de ce printemps… mais aussi de son agacement envers les militants révolutionnaires qui n'avaient de cesse de leur faire la leçon en se référant sans arrêt au passé. Comme si ces derniers rejouaient dans les assemblées populaires les vieilles querelles du mouvement révolutionnaire, sans trop se préoccuper du présent. Or, l'histoire ne se répète pas, du moins telle quelle. Notre société est à bien des égard différente de celles du XIXe ou de l'entre-deux-guerres… A trop avoir les yeux dans le rétroviseur, on est aveugle à ce qui se passe aujourd'hui. Une grille de lecture du présent fondée uniquement sur des expériences anciennes empêche de comprendre les enjeux actuels des luttes et peut conduire beaucoup de militants révolutionnaires à passer à côté du démarrage d'un processus révolutionnaire.

Il faut le souligner, un grand nombre d'anarchistes, retrouvant une *« soudaine pureté idéologique »* n'ont pas hésité à quasiment condamner les mouvements des Indignés et à les qualifier de doux noms d'oiseaux : réformistes, citoyennistes, inter-classistes à les accuser de collusion avec les fascistes, n'hésitant pas alors à généraliser un incident parisien (où le mouvement ne fut jamais massif) à l'ensemble de ce mouvement pourtant très hétérogène (comme si ce qui se passait à Paris valait pour Athènes, New York, Séville ou Barcelone !).

Pourtant, ces mouvements ne sont pas plus inter-classistes que celui des retraites ou du CPE auxquels la plupart de nos *« vrais révolutionnaires »* ont participé activement. Et ils sont sûrement moins réformistes que les syndicats institutionnels dans lesquels militent bien des anars... sans parler de ceux qui, parmi ces derniers, appellent à voter aux présidentielles (comme en 2002) ou qui réclament le retour de la main protectrice de l'État contre le libéralisme (oubliant que l'Etat a toujours été l'outil de la domination patronale). Il y a cependant une différence entre les mouvements de 2011 et ceux de la dernière décennie; c'est une pratique plus massive de l'auto-organisation. Paradoxalement, c'est peut-être cela qui pose problème à certains révolutionnaires…

Mais revenons à notre question. En quoi l'étude des expériences révolutionnaires passées est-elle utile à nos pratiques actuelles ? Sûrement pas à condamner les mouvements actuels, mais bien à détecter, dans le processus révolutionnaire actuellement en gestation, des obstacles qui sont assez similaires à ceux qu'a connu le mouvement ouvrier de la fin du XIXe : *« Bien des questions qui sont les nôtres sont déjà posées dans les congrès de la Première Internationale, dans les luttes qu'elle a menées et dans les querelles dont elle a fini par mourir »* (M. Léonard).

Dès sa création, la première AIT affirme dans son *« Adresse inaugurale »* une idée-force majeure : *« L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes »*. Elle fait donc de la volonté auto-organisationnelle – cette volonté que l'on commence à retrouver dans les mouvements actuels - un de ses principes. A cette affirmation première, il convient d'en ajouter une autre, qui reste fondamentale de nos jours : la solidarité internationale, c'est-à-dire la lutte contre le nationalisme et plus largement contre ce que l'on appelle aujourd'hui le repli identitaire. Une troisième thème, essentiel lui aussi, celui de l'Etat, fera polémique au sein de l'AIT tout au long de sa courte histoire et sera l'une des causes de sa dislocation.

IDENTITE CONTRE REVOLUTION

L'identitarisme reste un levier important pour une élite autoproclamée afin de conserver ou conquérir le pouvoir et entraver les processus révolutionnaires en divisant le prolétariat. On peut le voir à l'œuvre actuellement, notamment dans les pays qui connaissent des périodes électorales : l'étranger (en France), le mécréant (en Égypte ou en Tunisie) devient alors la source de tous les maux. L'Égypte fournit un bon exemple : au moment même où les intégristes musulmans, grâce à leur réussite électorale, sont en passe de se partager le pouvoir avec l'armée, les jeunes révolutionnaires, ceux qui ont chassé Moubarak subissent une brutale répression.

Ce n'est pas pour rien que l'Association Internationale des Travailleurs (AIT) fondé à Londres en 1864 avait pris pour base la solidarité internationale. George Odger, un leader des puissantes trade-union anglaises (qui sombreront peu de temps après dans le réformisme), affirmait ainsi dans une *« Adresse »* que *« La fraternité entre les peuples est extrêmement nécessaire pour les intérêts des ouvriers (….) empêcher les maîtres de nous mettre dans une concurrence (...) le jour n'est pas loin où les travailleurs de tous les pays s'uniraient et où la guerre*

et l'oppression serait bannie... ». Certes, comme le souligne Matthieu Léonard, l'approche de cette adresse était pragmatique : il s'agissait surtout de lutter contre le dumping social, qui était -et demeure- une arme du patronat pour faire jouer la concurrence entre travailleurs, maintenir les bas salaires et briser les grèves même si l'échelle a changé (hier au niveau européen, aujourd'hui mondial). L'adresse d'Odger pour la création d'une Internationale, tout utilitariste qu'elle puisse paraître, a au moins le mérite de vouloir lutter contre le dumping social et substituer l'entraide des travailleurs à l'affrontement fratricide*[1]. Il s'agit d'opposer une force organisée aux patrons capitalistes qui cherchent à diviser. Cela ne se fit pas sans connaître des succès. Ainsi, lors de la grève des vanniers de Londres, l'AIT pu intervenir : les ouvriers belges que les partons anglais avaient fait venir pour briser la grève préférèrent retourner en Belgique, et, *« il fut impossible après cela aux patrons de se procurer d'autres ouvriers »*.

Le préambule au statut provisoire de l'AIT allait lui plus loin : *« Tous les efforts faits jusqu'ici ont échoué faute de solidarité entre les ouvriers des différentes professions dans chaque pays et d'une union fraternelle entre les classe ouvrières des diverses contrées… que l'émancipation du travail, n'étant ni locale, ni nationale, mais sociale embrasse tous les pays…. »*. Avec l'auteur *« On peut penser que l'influence de l'Internationale a permis de proscrire la notion de « préférence nationale » des principes du syndicalisme naissant. Elle a pu prétendre alors à la fois dépasser l'exclusivisme national, réflexe défensif des ouvriers parfois exacerbé par un chauvinisme de circonstance, et lutter contre le dumping social mis en œuvre par des patrons assis sur une armée industrielle aux réserves illimités »*

La solidarité internationale, impulsée par l'AIT, permettra à certaines grèves d'être victorieuses comme celle du bâtiment à Genève en 1868. En France, Eugène Varlin récoltera 10 000 francs – somme considérable pour l'époque - qui permirent à la grève de tenir dans la durée face au refus des patrons d'accéder aux revendications des ouvriers genevois. Cependant, par manque de moyens l'AIT ne pourra soutenir efficacement les nombreuses grèves qui éclatèrent en 1869 en France, en Suisse et en Belgique. Néanmoins l'internationalisme progressa chez les ouvriers. Malheureusement, il butera sur la guerre entre la France et la Prusse en 1870. Auguste Sérailler, ouvrier bottier, membre français du Conseil général de l'AIT critiquera ses compatriotes qui sacrifiaient cet idéal au chauvinisme ambiant : *« C'est incroyable de penser que des gens peuvent pendant six ans être internationaux, abolir les frontières, ne plus connaître d'étrangers et en arriver au point où ils sont pour conserver une popularité factice, et dont tôt ou tard ils seront victime* (…) *combien faudra-t-il de générations pour effacer l'antagonisme profond de nationalité qu'ils cherchent à faire renaître par tous les efforts que leur pauvre imagination suggère ! »*.

On le voit, si l'idée de solidarité a fait du chemin depuis 1864, son implantation reste très fragile et ne résiste pas à la poussée de fièvre nationaliste des temps de guerre. La défaite française contre la Prusse aura pour conséquence inattendue la célèbre expérience de la Commune de Paris (1871). Si elle ne fut pas clairement internationaliste - le sentiment anti-allemand fut incontestablement très vif- une décision de la Commune validera pourtant l'accès à la pleine nationalité des étrangers. De plus, de nombreux étrangers participèrent à cet événement révolutionnaire : sur les 36 309 communards arrêtés, 1 725 sont des étrangers majoritairement européens (Belges, Italiens, Suisses, Hollandais et même 81 Allemands) mais on compte aussi 20 Africains principalement des Algériens… On estime à 3 ou 4 % la proportion d'étrangers parmi les 20 000 communards répertoriés dans le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et à… 25 % des fusillés dans l'effroyable vague de répression qui abattit la Commune.

Après sa scission de 1872, l'AIT se disloqua. Elle sera cependant la source d'inspiration des grands mouvements ouvriers anarchosyndicalistes (CGT en France en 1895, IWW aux USA en 1905, CNT en Espagne en 1910). Malgré cela, l'internationalisme hérité de l'AIT ne résistera pas toujours aux poussées nationalistes de 1914. Cet échec de l'internationalisme fut l'échec du mouvement révolutionnaire dans son ensemble, tant la solidarité internationale est l'un des principaux fondements -avec l'auto-organisation- d'un réel processus révolutionnaire.

LA QUESTION DE L'ETAT

Le clivage idéologique sur la question de l'Etat, du parti et du rôle centralisateur du Conseil général de l'AIT face à l'autonomie des sections provoqua un schisme au sein de l'AIT et la mena à sa fin. Il s'incarnera dans le célèbre conflit entre Marx et Bakounine, pour lequel il faut se garder de toute réduction psychologisante comme le dit bien l'auteur.

Sur le principe de la disparition à terme de l'Etat, les autoritaires et les anti-autoritaires sont d'accord. Mais, pour les seconds *« toute participation*



1869: J. Monchal, C. Perron, M. Bakouni
G. Fanelli, V. Mroczkowski, militants
l Association Internationale des Travaill

de la classe ouvrière à la politique bourgeoise gouvernementale ne peut avoir d'autre résultat que la consolidation de l'ordre des choses existant, ce qui paralyserait l'action révolutionnaire socialiste du prolétariat » alors que les premiers valorisent la participation du prolétariat aux institutions politiques en déclarant : *« l'abstention politique est funeste par ses conséquences pour notre œuvre commune. Quand nous professons l'intervention politique et les candidatures ouvrières, nous voulons seulement nous servir de cette représentation comme d'un moyen d'agitation qui ne doit pas être négligé dans notre tactique. Nous croyons qu'individuellement chaque membre doit intervenir, autant que faire ce peut, dans la politique. »*

La divergence existe aussi sur la mise en place du communisme/collectivisme lors de la future révolution. Les anti-autoritaires veulent une disparition de l'Etat dès le début de celle-ci car, comme le dit Bakounine, *«Tout Etat même le plus démocratique n'est autre chose que le gouvernement des masses de haut en bas par une minorité de savants et par cela même privilégiés, soi-disant comprenant mieux les véritables intérêts du peuple que le peuple lui-même »*. Révolution sociale et Etat sont antinomiques et donc la destruction de l'Etat est l'un des premiers devoirs du prolétariat. Toute organisation d'un Etat soi-disant provisoire et révolutionnaire menant à cette destruction, ne saurait être qu'une tromperie.

Aujourd'hui, la question de la disparition de l'Etat ne semble plus être à l'ordre du jour dans les milieux révolutionnaires. Pire, ce sont les néo-libéraux qui sont présentés comme anti-étatistes ! Par contre, la gauche dans son ensemble présente le renforcement de l'Etat comme *« la mesure »* susceptible de contrer la dictature des marchés et comme seul garant du progrès social. Ainsi est entretenue l'illusion de la nécessité de l'Etat qui serait le seul à même de nous protéger, nous autres, éternels mineurs. Or, c'est un grossier mensonge mais qui a pris racine. Les Etats - même ceux qui se prétendent démocratiques ou ceux qui se prétendaient communistes - ont toujours été un parfait outil pour assurer aux exploiteurs leur domination sur le monde. Partout et toujours c'est l'oligarchie politico-médiatico-économique qui est aux commandes : politiciens et grands patrons sont copains comme cochon, passent d'une responsabilité d'entreprise à une charge politique (ou l'inverse !), voire concluent entre eux des alliances matrimoniales comme une véritable aristocratie !

L'Etat est, en effet, la meilleure garantie de leurs propriétés, de leurs richesses. Son rôle premier est de les défendre au sein de la nation et hors d'elle. L'histoire des néo-libéraux contre l'Etat est une fadaise. Qui garantit en effet aux compagnies pétrolières la conquête de nouveaux gisements ? Qui fait vivre le puissant complexe militaro-industriel (le plus gros laboratoire d'innovation technologique - avions, frigidaires, internet… - toutes innovations financées par l'Etat qui enrichissent en retour de nombreuses entreprises civiles) ? D'où proviennent les milliards de dollars engrangés par des sociétés privés (notamment les entreprises de néo-mercenariat durant la guerre en Irak) si ce n'est des poches des contribuables ? D'où vient l'argent de l'industrie nucléaire ? Des avionneurs comme Boeing ou Airbus, ne sont-ils pas largement subventionnés directement ou indirectement par les Etats ? D'où vient la fortune de Bouygues si ce n'est des commandes étatiques – dont récemment certaines bien juteuses de dictateurs d'Asie centrale ? Et, quand survient une crise financière, à qui font appel les requins de la finance – ceux-là mêmes qui ont empoché pendants des années des bénéfices colossaux - pour regarnir les coffres des banques et autres sociétés de spéculation *« too big too fail »* ? A l'Etat bien sûr qui, pour les renflouer, a creusé de façon exponentielle son déficit. Et qui va le rembourser ? Nous ! En travaillant plus pour gagner moins (pour les « chanceux » qui ne sont pas totalement hors circuit !).

Quant à la soi-disant *« main gauche de l'Etat »* chère à feu Bourdieu, celle qui constituerait son aile sociale, protectrice, distributive... elle fut surtout le résultat des luttes du mouvement ouvrier qui contraignit les capitalistes à satisfaire certaines revendications (ne serait-ce que pour s'acheter la paix sociale). Mais une fois le rapport de force revenu à leur avantage après avoir neutralisé l'adversaire, l'Etat déleste sa main gauche au profit de sa main droite, son véritable maître !

Aujourd'hui, beaucoup de ceux qui participent aux mouvements de luttes dans les Pays Arabes, en Espagne, aux États-Unis… conservent encore, malgré leur rejet des politicards de tout bord, la croyance dans un Etat protecteur qu'il serait possible de démocratiser par un meilleur contrôle citoyen. Mais en Tunisie comme en Égypte cette illusion pourrait bien tomber parmi un nombre croissant de ceux qui ont chassé les dictateurs. Les élections tentent de rejeter à la périphérie les vrais révolutionnaires. Elles remettent au centre les politicards de tout poil désireux de rétablir l'oligarchie, partiellement renouvelée par des islamistes. Grâce à elles l'Etat est remis sur pied, maintenant avec une étiquette pseudo-démocratique, mais toujours aussi prompt à défendre comme toujours les intérêts des exploiteurs et la reprise de leur business. Pour cela, il doit en finir avec les diverses formes d'auto-organisation qui ont fleuri durant le soulèvement, comme l'atteste la répression sauvage ces derniers jours place Tahrir. L'Etat se révèle tel qu'il est : anti-démocratique par nature. C'est pourquoi il est important que les anarcho-syndicalistes travaillent à la disparition de l'illusion étatique en portant cette ancienne (mais non archaïque !) question de l'Etat dans ces mouvements auto-organisés.

La nécessité de la solidarité internationale et la remise en cause de l'Etat restent, comme à l'époque de la première AIT, des enjeux majeurs pour tout mouvement auto-organisé. Le repli identitaire d'une part et d'autre part la croyance que les changements ne peuvent s'effectuer que du haut vers le bas par une élite de pseudo-experts autoproclamés sont des freins de taille au développement du processus révolutionnaire récemment initié.

_ Marwing

_1.- Rappelons qu'en France *« les grandes crises xénophobes se concentreront en 1880, essentiellement contre les Italiens (la tuerie d'Aigues-Mortes en 1893 en marquera l'apogée) qui sont la main-d'œuvre étrangère la plus nombreuse, dans une période où l'idée internationaliste connaît une nette régression »*.

ARGENTINE 2001 - 2011



10 ans après les évènements de décembre 2001 et la grave crise économique qui a frappé l'Argentine, nous avons voulu revenir sur cet épisode avec le recul des années et tenter de décortiquer un peu tout ça à travers le témoignage d'un compagnon présent à l'époque et qui a vu, au fil des années et pendant ses voyages réguliers, comment se sont enchaînés les évènements. Dans les années 90, l'Argentine faisait figure d'exemple au sein du FMI. Elle était devenue le modèle à suivre, le pays qui appliquait à la lettre les programmes économiques décidés et votés au FMI et à Washington, des programmes ultralibéraux.

C'était ce que les médias argentins ont appelé les années *« pizza-champagne »* pendant lesquelles certaines vedettes de télévision, avec quelques politiciens, affirmaient ouvertement que la misère n'existait pas en Argentine. C'était les années de la parité peso/dollar. La suite on la connaît. Vers la fin des années 90, donc vers 98/99/2000, le chômage explose, les grèves se multiplient, sont plus longues, plus rudes et on commence à voir naître le fameux mouvement des *« Piqueteros »* qui était très radical, ou en tout cas se revendiquait comme tel. Les gens meurent de faim. Plus de travail. On s'entasse encore et encore dans les *« villas »*. Le pillage des supermarchés est très fréquent. L'Argentine entre en récession, puis c'est la banqueroute : plus de liquidités et la mise en place du *« corralito »*. Le pays est en faillite. Voilà, grosso-modo, l'état des choses en décembre 2001, ou plutôt tout ce qui a fait que le peuple est descendu dans la rue pendant deux jours, et a affronté l'État, sa police, son autorité. Deux jours d'affrontements mais cela, tout le monde l'a vu à la télé : lourd bilan et un gouvernement qui démissionne, le président qui fuit en hélicoptère. Ce qui nous intéresse c'est ce qui se passe après le fameux *« Que se vayan todos »* (qu'ils s'en aillent tous). Le gouvernement parti, qu'est-ce qu'on fait maintenant ? Comment on s'organise ? Comment fait-on pour vivre ? etc., etc.

La population

Les gens vont dans un premier temps se réunir dans tous les quartiers de toutes les villes, sur chaque place. Ils vont créer des assemblées populaires où seront discutés les thèmes du *« comment vivre »*, *« comment s'organiser »*. Le phénomène va se généraliser un peu partout dans le pays, en tout cas dans les principales villes (Rosario, Cordoba, Mendoza, Buenos Aires, etc.). Chaque quartier a son assemblée populaire. Au début, les politiciens n'y sont pas les bienvenus. On verra par la suite qu'ils ont réussi à reprendre le phénomène à leur compte. Les gens vont organiser des clubs de troc dans certains quartiers. Ils vont continuer à assurer l'enseignement et les soins de base. Ils organisent aussi des *« cantines populaires »*, pour les enfants au début, puis dans certains quartiers très pauvres, il se fera des cantines populaires pour tous. Dans les usines, abandonnées pas les patrons, les ouvriers vont reprendre la production à leur compte, et vont se constituer en comités. Ce phénomène va se généraliser à beaucoup d'usines dans le pays. En France, on ne connaîtra que l'histoire de la Brukman et celle de la Zanon. Ces usines dites *« autogérées »* vont ensuite se solidariser avec les comités de quartier, ou assemblées populaires, elles seront un peu le moteur de la vie dans certains endroits, elles organiseront aussi, par exemple, dans certains quartiers, la vie culturelle pour les habitants de ces derniers. Elles créeront des bibliothèques accessibles à tous. Elles mettront à disposition des lieux où l'on assurera des activités culturelles. Il faut cependant tenir compte du fait que ces mouvements-là étaient différents d'un endroit à l'autre : ce n'était pas pareil partout. Il faut aussi comprendre que tout cela est le début, ensuite les choses vont bien changer, assez vite, et celà grâce au concours des forces de *« gauche »*.

La politique

Les mouvements gauchistes en général ont été actifs bien avant les évènements de décembre 2001, par exemple, au début des mouvements Piqueteros qu'ils ont bien repris en main. On pouvait y voir les maoïstes, les guevaristes, d'autres marxistes léninistes et même les péronistes dits de gauche. Ils seront très actifs aussi dans les milieux associatifs, et grâce à ça, entreront par la grande porte dans les assemblées populaires pour y reprendre un discours très politique et politisé, ce qui a eu pour effet de dégoûter rapidement beaucoup de gens - la majorité -, les autres se sont fait endoctriner, encore que cela reste à démontrer. Je me souviens d'avoir demandé à certains de mes proches pourquoi ils ne se rendaient plus aux assemblées. Ils m'ont répondu ne pas avoir envie d'un discours théorique sur le marxisme, le trotskisme etc., que pour eux, la seule chose qui importait c'était de manger.

Ainsi, peu a peu, les assemblées vont-elles s'éteindre. Il va se passer approximativement la même chose dans les usines autogérées : les gauchistes vont faire de l'entrisme dans les comités - officiellement pour aider ces usines, offrir une aide juridique. Ils vont faire campagne pour une production planifiée par l'État (donc étatisée). Ils bénéficieront de l'appui de la COOP, banque du parti communiste, qui est toujours en activité à ce jour. Grâce aux affaires Zanon / Brukman, très médiatisées à l'époque, ils auront deux exemples sur lesquels s'appuyer ; et si l'on ajoute à ça l'effet des visites , la larme à l'œil, des principaux responsables des partis de gauche du monde entier (Noël Mamère, François Hollande et Olivier Besancenot pour les français) l'effet est immédiat. Beaucoup d'usines signeront des accords et opteront pour ces fameuses productions planifiées par l'État. Les usines qui refuseront seront délogées par les forces de l'ordre, et on taxera leurs ouvriers de voleurs à la télévision.

Et l'État dans tout ça ?

Après les évènements de 2001, l'État s'est mis volontairement en retrait, du moins en apparence, car il existe encore un gouvernement provisoire, chargé officiellement d'organiser les prochaines élections présidentielles, prévues en 2003. Ce gouvernement va enrôler à tour de bras des policiers recrutés parmi les populations les plus pauvres du pays. Ces policiers se verront armés avec autorisation de tirer sur les *« contrevenants »* - sur tout le monde en fait - ce qui a pour effet de tendre la situation et d'installer un climat de méfiance. Ces policiers n'auront en effet aucun scrupule à raquetter les gens, à tirer sur les enfants, les femmes, les jeunes ou les vieux. Il y aura beaucoup de morts à cette époque. La télévision criminalisera au maximum toutes les initiatives du peuple, incriminera les populations les plus pauvres, encouragera les classes moyennes à se barricader et à s'organiser en milices privées - milices majoritairement constituées par des policiers à la retraite, des ex- militaires ou des policiers en activité qui cherchent un second emploi pour arrondir les fins de mois… et faire du repérage pour revenir plus tard commettre un cambriolage, souvent musclé. L'on demandera aussi à ces policiers, par endroits, de plastiquer des banques. Les affaires où il sont compromis n'aboutissent jamais et la télé en profite pour criminaliser encore plus les populations tout en passant en boucle des spots publicitaires en provenance de tous les ministères de l'État, où il est question de *« Vouloir un pays sérieux »* et pas d'un pays de *« voleurs »*. Ces messages sont très explicites. L'armée menacera aussi de sortir les chars, vers juin 2002, mais ne le fera pas. À cette époque les USA déploieront quelques 6 000 marines au nord de l'Argentine, officiellement pour des manœuvres, mais la population parle et est inquiète de cette dernière nouvelle. On ne sait pas très bien si ce sont des rumeurs ou si c'est vrai. La population est apeurée. Petit à petit, l'état a réussi son coup : faire peur.

Conclusion

Ces trois forces se sont entremêlées pendant plusieurs mois. Tout ce qui est évoqué ici s'est passé au même moment. Dans cette période trouble, j'ai essayé dans ces lignes de faire un recoupement de ce que j'ai vu, entendu et de ce que mes amis et ma famille en Argentine m'ont témoigné (alors que les informations avaient du mal à passer les frontières). On voulait que *« se vayan todos »*, mais aujourd'hui, on peut constater que *« nadie se fue »* (personne n'est parti) ; que la situation d'avant crise, nous y revenons 10 ans plus tard puisque on ré-entend dans les médias que les principaux dirigeants du monde sont très satisfaits de la croissance économique de l'Argentine. J'ai même encore entendu que c'était un exemple a suivre, de nouveau...

_A.

BIO-ARNAQUE

A l'origine le bio est apparu aux USA dans les années 30. Il n'arrive en France que dans les années 60. Les principes de l'agriculture biologique sont l'utilisation d'engrais minéraux, la pratique de l'assolement/rotation, l'activation de la vie microbienne du sol. Elle combat les labours profonds, la monoculture, l'utilisation des pesticides. Les objectifs sont produire de la qualité (santé), ne pas épuiser la terre (écologie-environnement), échapper le plus possible aux circuits de distribution commerciaux (social). Avec ces principes, nous sommes bien évidemment d'accord. Mais, dans les faits, c'est souvent tout autre chose qu'on nous vend sous l'étiquette verte. Au départ en effet, c'était simple : un produit bio allait de pair avec des méthodes de production de qualité. Maintenant la filière s'est industrialisée et mondialisée. Et quand l'industrie agroalimentaire s'en mêle, alors ça devient du business !

En effet, le bio est à la mode. Il paraît que le marché augmente de 30 % par an, ce qui fait que ce qui se vend sous l'étiquette bio est de très loin supérieur à ce qui ce produit. De plus, les « marges » sont réapparues : un paysans bio vend 20 % maximum plus cher, mais en magasin, c'est 75 % de plus qu'il faut compter en moyenne !

Et ce n'est pas fini : des grandes entreprise de l'agroalimentaire achètent des sociétés de petit producteurs bio pour se positionner sur un marché en pleine croissance. « Diététique et Santé » comme annexe de Rhône-Poulenc, ça vous donne vraiment confiance ?

De plus, cette marchandisation du bio est en train d'entraîner l'apparition de monocultures biologiques, d'élevages bios intensifs, de cultures bios hors saison, autant de méthodes éloignées de l'éthique d'origine. Et là ne s'arrête pas la dérive. Un produit bio peut n'être naturel qu'à 95%, ou même à 70% (avec la mention de 30% non-bio dans la liste des ingrédients du produit). En tout cas ce qui est sûr c'est que 5 % de la composition du produit reste « libre » pour le producteur qui peut compléter à sa guise avec des additifs pas forcément très propres. En plus, depuis le 1er janvier 2009, une nouvelle réglementation européenne autorise 0,9 % d'OGM (quoi de plus « non-bio » que les OGM ?) dans les produits bios. Donc il est tout à fait possible d'avoir un produit étiqueté « BIO » qui contienne plus que de larges traces d'OGM !

Dans la réalité, les produits bios ne le sont donc pas forcément. Ils n'échappent pas nécessairement à l'agriculture intensive (arrosage abusif, emploi intensif d'engrais naturels, enfin tout ce qu'il faut pour pouvoir répondre aux exigences des grandes surfaces qui veulent surtout de « jolis » fruits et légumes). Un exemple, les fraises d'Espagne cultivées dans quelques centaines de serres dotées de système d'irrigation en goutte-à-goutte. Elles sont ensuite récoltées par des travailleuses immigrées venant du Maroc, d'Amérique latine, ou d'Europe de l'Est, qui sont soumises à des condition de travail très dures, et payées au lance pierre ! Nous sommes loin, très loin de ceux qui, au début des années 70 ; voulaient une agriculture aux critères écologiques et sociaux !

Le bio, qui se voulait une alternative à la culture intensive industrielle, est devenus à son tour, entre les mains des capitalistes, un marché juteux et qui se pourrit de jour en jour.

_ D

SOCIOLOGIE POUR LE COMBAT, SOCIOLOGIE DU COMBAT

Anticapitalisme, critique du libéralisme, luttes sociales (voire des classes) etc., tout cela refait surface. Revient des profondeurs l'épopée héroïque du révolutionnarisme, ses faits, ses mythes, sa sémantique, ses doctrines, ses théories... Cette histoire a valeur pour élaborer un discours actualisé. L'obsolescence due à une mystique du sujet historique conduit à la défaite. Il n'y a pas de changement révolutionnaire sans une dialectique sujet/objet, en soi/pour soi, pratique/théorie. De la croissance des conflits d'intérêts produits par le système resurgit, dans la prose de certains, la figure tutélaire et rédemptrice de la classe ouvrière. C'est de là que nous parlons, avec fierté, reconnaissance et affection. Que serions-nous sans ces combats et valeurs ? Néanmoins quelle réalité, quelle signification a cette catégorie. Est-elle une sous-catégorie du prolétariat ?

La révolution industrielle requalifie le propriétaire du capital productif (le capitaliste) et celui qui ne possède pas les moyens de productions et vend sa force de travail (muscles et cerveau) généralement sous forme de salaire pour vivre (le prolétaire). De nos jours le prolétaire et son statut de salarié concerne la grande majorité du monde du travail. Ce concept juridico-économique soufre de quelques critiques. Il y a des salariés qui sont propriétaire (part du capital), des prolétaires non salarié (travailleur indépendant, etc.). Que cela plaise ou pas, le salarié du secteur privé ou public, le fonctionnaire, le précaire, l'employée, l'ouvrier, l'infirmière, l'enseignant, le policier, le technicien etc., sont des prolétaires. Le monde du travail est catégorisé en fonction des critères socio-professionnels suivant : niveau de qualification, salariat ou pas, propriété juridique du capital. La grande majorité des travailleurs sont des prolétaires salariés ; d'autres sont propriétaire et bien que travaillant, leur revenu est une part des bénéfices (artisans, société en nom propre...). PDG, cadres, gérants… sont également salariés.

Observons que l'évolution du procès de production des marchandises, l'activité économique, la réalité sociale ont modifié ou créé les technologies, les statuts, les catégories socio-professionnelles, les rapports de production, les secteurs d'activités et donc les réalités et perceptions des classes. L'euphémisme catégorisant (employé, ouvrier, cadre, technicien, agent, fonctionnaire etc.) occulte le trop connoté prolétaire. Les classifications sont partiellement justes et jamais neutres. Le travailleur peut être : le patron, le propriétaire du capital, le banquier, le prolétaire, le paysan, l'artisan, le PDG, le sociétaire, salarié ou pas ; de même le prolétaire peut être salarié ou pas.

Définir le prolétaire comme celui qui, n'étant pas propriétaire du capital productif, vend sa force de travail contre salaire est un peu court, surtout si on ajoute la formule moderne, celui dont on extrait la plus-value. En effet quand, par exemple, un artisan vend sa production à un autre capitaliste (prestataire, produit intermédiaire, commerçant...) qui extrait de la plus-value sur le travail d'un autre capitaliste qui est prolétaire ? Les cadres, principalement ceux du management, sont des salariés et souvent ne possèdent pas ou que sous forme très résiduelle ou minoritaire le capital. Ce n'est pas la propriété juridique mais leur technicité qui les hisse dans la chaîne du commandement capitaliste. Ainsi, délocalisations, restructurations, licenciements, investissements, salaires, productivité, montages (juridiques, financiers, productifs, fiscaux, etc.) mais aussi la politique, la fonction publique, les partis politiques et syndicats etc., sont placés sous direction de cadres supérieurs. Les actionnaires (souvent incompétents en la matière) délèguent aux technocrates la gestion du capital financier, productif, politique. Les actionnaires majoritaires, quand bénéfices et dividendes sont menacés, imposent leurs directives, recadrent les technocrates tout en reconfiant le pouvoir à ces derniers. Les cadres supérieurs sont donc des travailleurs qui vendent leur force de travail majoritairement sous forme salariale, qui ne possèdent pas ou très minoritairement la propriété du capital. Observons que des prolétaires classiques, du moins certains, détiennent de petites quantités de capital et que, cadres ou pas, les fonctionnaires sont salariés, ne possèdent pas juridiquement leur outil de travail, ne produisent pas de plus-value (sans doute une des falsifications étatisme = communisme).

Qui donc est prolétaire, comment de nos jours déterminer l'exploitation capitaliste ? Le bénéfice, le taux de profit où de plus-value comme corollaire de la masse salariale sont réducteurs, car centrés sur le salariat, l'économie soumise au bénéfice. On peut généraliser le principe d'économie à but non lucratif pour supprimer le bénéfice. Imposer que la valeur marchande soit égale au coût de sa production. Revenir à la manufacture pour que la valeur du produit égale la valeur de la force de travail et quasi anéantir la plus-value. Réduire le taux de profit à la juste nécessaire accumulation. Tout cela ne rend pas explicite l'exploitation par les écarts des revenus salariaux.

Nous devons élaborer d'autres paramètres et théories. L'économie assure la production des biens matériels nécessaire à tous pour élever et éduquer des enfants, la scolarité, l'entretien de l'habitation, la consommation générale, aider ses voisins ou amis, soigner, etc. De fait le scolaire est un travailleur en formation, le retraité un travailleur qui a fait sa part des richesses, l'homme ou la femme au foyer un travailleur de la domesticité... Que l'économie soit salariale, domestique, reposant sur le don, l'entraide, qu'elle soit publique, privée, coopérative,… d'un point de vue macro économique les diverses activités économiques ne peuvent être séparées ou indépendantes. En grande part nous sommes, serons ou fûmes travailleurs et le salariat n'est qu'une fraction de l'activité économique. L'économie n'est qu'un segment inséparable de la totalité du champ social. Il ne peut exister de social sans économie, ni d'économie sans social. Social implique société pour les hommes, cela est même anthropologique. Pour autant, les

choix sociétaux fondant les sociétés particulières sont conventionnels, ils sont le produit de l'idéologie dominante de leur époque elle-même confrontée au développement historique. L'idéologie et sa comparse l'imagination sont immanentes aux hommes ce qui permet l'institution imaginaire de la société. Il n'y a pas d'autre genèse pour les divers systèmes sociaux, que l'humaine origine. Le capitalisme comme le communisme n'échappent pas à ce subjectivisme. Le communisme libertaire est le choix d'un principe, celui de l'égalité de droit. Conséquemment l'économie politique vise à ce que les besoins de la population soient satisfaits et que les individus reçoivent l'égale part de la richesse produite.

Quelques chiffres

La comptabilité capitaliste - bien que ses agrégats soient critiquables - démontre que le revenu moyen est en France d'environ 2 483 € brut mensuel, moins les cotisations sociales soit 2 125 mensuel net, moins la totalité des impôts (sur le revenu, le logement, la TVA etc.), 1 500 € mensuel défiscalisé par habitant en 2010. Une autre source pour 2008 (revenus plus les prestations sociales moins les impôts sur le revenu et l'habitation) donne un revenu disponible moyen de 2 878 €, le revenu médian étant de 2 395 €. Constat : par définition, 50 % de la population est en dessous de ce dernier seuil (2 395 euros). Si on prend le seuil du revenu moyen défiscalisé, c'est 70 % qui est en dessous.

La population active comprend 25 691 400 personnes - salariées à 90 % (soit 23 122 260 personnes) - réparties comme suit : agriculteurs 2 %, artisans + commerçants + chefs d'entreprises de plus de 10 salariés 6,2 %, cadres et professions intellectuelles supérieures 16,6 % (dont professions libérales 1,5 %), professions intermédiaires 24,3 %, employés 29,4 %, ouvriers 21,5 %.

Constat : les actifs sont à 90 % des salariés et 75 à 80 % sont en dessous du revenu net mensuel ! Si nous catégorisons le travailleur prolétaire comme celui qui est salarié, non propriétaire de l'entité économique, celui qui vend sa force de travail dont on extrait la plus-value (c'est-à-dire qu'une partie de la valeur qu'il a produit profite à d'autres, donc qu'il y a exploitation), nous pouvons dire qu'approximativement 70 % des travailleurs sont des prolétaires. Par extension, on retrouve quasiment la même fraction dans la population. En effet son revenu (souvent, du salaire) a pour origine sa force de travail. Elle n'est pas propriétaire des moyens économiques. Elle est exclue des institutions. Elle est en dessous du revenu moyen. Elle ne reçoit pas la part égalitaire de la richesse à laquelle socialement elle contribue. Elle est exploitée, soumise à une forme d'extraction de la plus-value. Elle constitue le prolétariat comme classe sociale. Certains n'entrent pas ou sont à la lisière de cette classe, mais en sont exclus, les rentiers de la propriété du capital, les cadres supérieurs, les profiteurs, les riches, ceux dont le revenu dépasse le revenu moyen défiscalisé. Il faut savoir raison garder, l'absence d'un des critères d'appartenance de classe ne la supprime pas. Quelques fois, le propriétaire du capital utilise sa seule force de travail comme revenu, ou bien ses salariés sont presque au même niveau de revenu, voire il touche lui-même moins. De plus, il faut évaluer à combien de personnes sert le revenu, faisons le quotient : totalité des revenus du groupe par nombre de personnes, pour connaître le rapport au revenu moyen.

En partant non du point de vue individualisé mais socialisé et suivant les données ci-dessus, nous pouvons dire que 70 % de la population gagnerait à changer de système économique et social. Pour cela réduire au juridico-économique le constat de la réalité des classes est peut-être pertinent. Mais l'*« en soi »* de classe ne détermine ni le *« pour soi »*, ni les choix, ni les luttes de manière mécanique et cohérente. Les facteurs idéologiques, culturels, psychologiques, de situation, interviennent dans les rapports de ou des classes. Combien de prolétaires nient ou trahissent leur classe, combien de fils de bourgeois pour des raisons idéologiques, choisissent le camp révolutionnaire et celui du prolétariat. La lutte des classes est une réalité qui fait histoire mais au sein de la classe l'individu est aussi une réalité. Dans le prochain article, j'essaierai de traiter cet aspect du problème.

_ Jean Picard

Il n'y a pas de cotisations patronales

Salaire différé, notion de salaire, notion de salariat... Un individu prête sa force de travail durant 8 h par jour à son ou à ses patrons. Sa force de travail produit, elle est utilisée par son patron, qui en retire les bénéfices. Le ou la salariée a produit quelque chose, métamorphosé quelque chose, du moins obtenu un résultat sur une chose. C'est ce que l'on nomme l'emploi salarié.

Son patron vend la production ou se sert de la production (par exemple dans les services à la personne) du ou de la salariée. De la vente de la production ou de son utilisation, le patron a dégagé ce que l'on appelle la plus-value. En échange du service rendu (ou de la métamorphose du produit qu'il a vendu, ou de la production vendue) l'employeur verse un salaire brut. C'est donc en toute logique que tout le salaire appartient au salarié, étant donné que c'est lui qui produit les biens... Les cotisations versées aux divers organismes (URSSAF, Sécu, Caisse de retraite, CSG...) sont appelées salaire différé. En réalité, il n'y a donc pas de cotisations patronales. Toutes les cotisations, découpées abusivement en « salariales ou patronales », proviennent du salaire brut, de l'octroi d'une indemnisation d'un salaire pour avoir prêté durant 8 h ou plus sa force de travail, son temps, son esprit son corps a un ou des employeurs.

Par ailleurs, les employeurs versent eux aussi à une caisse spéciale (dite RSI) des cotisations dans le cadre d'une mutualisation des risques (maladie, retraite). Une dénonciation à faire toujours d'actualité : après 1945, cette mutualisation a vu la création d'organismes partenaires sociaux, gestionnaires des cotisations de salariés dans lesquels, l'État et les employeurs ont leur place et donc leur voix alors que ce sont uniquement les versements des salariés qui abondent ses caisses.

N'oublions pas la sécu, comme les ASSEDIC, l'URSSAF nous appartiennent et on été créé dans un esprit mutualiste et non de gestion des travailleurs précarisés ou non ! Les syndicats qui gèrent ces organismes avec le patronat pratiquent la collaboration de classe et mentent aux travailleurs.

_ Une militante de la CNT-AIT 63

CLERMONT-FERRAND

Des journées libertaires à la lutte des classes

Nous souhaitons débuter cet article par une bonne nouvelle. Dans le numéro précédent d'*Anarchosyndicalisme !* (numéro 126), nous parlions, entre autre, de la lutte que nous menions pour la régularisation de « I ». Depuis, il a obtenu des papiers, et un travail. Toute la lutte a été menée selon ses souhaits. Il tient (et nous avec) à remercier le syndicat CNT-AIT de Toulouse pour sa précieuse aide financière et à souligner le travail efficace, dans une ambiance chaleureuse, menée par un petit syndicat ! Dans les lignes qui vont suivre, nous souhaitons d'une part dresser un bilan des Journées Libertaires, et détailler la lutte globaliste que nous avons décidé de mener par la suite.

Les Journées Libertaires

Du 14 au 18 novembre dernier, l'UL de la CNT-AIT 63 organisait ses premières Journées Libertaires, sous le slogan *« Et si on essayait une fois par nous-mêmes ? »*. Ces journées furent un succès de notre point de vue.

Le lundi, le débat sur l'anarchosyndicalisme a attiré du monde, plus de 25 personnes, à notre surprise. Le débat qui a suivi l'intervention de deux compagnons fut très intéressant et constructif, avec la présence de personnes que nous ne connaissions pas, des individuel-le-s, mais aussi des membres de SUD ou même de la CGT... Les retours furent positifs, l'ambiance d'une « conférence » animée par des militants et pas des professionnels a mis les gens à l'aise pour discuter. Le mardi, débat sur la Tunisie. Un compagnon de Toulouse a proposé un débat autour d'une table avec les 25 personnes présentes, ce qui fut apprécié. La présentation reçut un accueil mitigé, y compris de la part de compagnons. Mais les précisions sur le fait que nous ne sommes pas des pros ont permis un débat très intéressant par la suite. Si la présentation a pu être éparpillée par moment, peut-être certaines personnes s'attendaient aussi à de l'exceptionnel.

Le mercredi, nous accueillions Lucio Urtubia, anarchiste et faux-monnayeur. Ce fut la conférence qui accueillit le plus de monde (50 personnes). Le public nous a semblé plus être venu pour voir le personnage. Malgré cela, dans le débat qui a suivi la projection du film Lucio a parlé de l'anarchisme, mais sans aller plus loin. Le débat a plus tourné autour de l'illégalisme, sans que Lucio n'y soit vraiment pour quelque chose. Les personnes présentes ont bien apprécié la soirée, Lucio est rentré satisfait. Le jeudi, à travers la conférence sur Sacco et Vanzetti présentée par R. Creagh, nous souhaitions parler de l'anarchisme ouvrier. La présentation fut complète, ce qui a fait que le débat avec les 25 personnes présentes (dans la salle en face, une conférence sur l'école démocratique avec tout le beau monde des profs de gauche... réunissait 200 personnes, sponsorisée par la fac elle-même...) a tourné sur la répression (ce qui n'est pas plus mal). Remercions R. Creagh.



MANIF DANS LE LECLERC

Le vendredi, le salon du livre fut le seul échec : très peu de monde, un manque de contact humain aussi... Le concert de soutien le soir fut par con-tre un excellent moment. D'une part, il nous a permis de nous en sortir financièrement avec environ 120 personnes (dont des personnes venues de la Creuse !). Nous remercions les Critical Sound System, la Fibre (qui entre les morceaux de rap anarchiste rappelait qu'il faudra s'abstenir...), les Akestekoï et Last Fuckin'Delight, groupes qui sont venus parfois de loin pour nous soutenir, sans demander de frais ou si peu... Ce concert a pu être tenu grâce à des sympathisant-e-s également très présent-e-s... Au total, plus de 100 personnes différentes ont assisté aux débats, avec un groupe de personnes revenant chaque soir, le tout dans une bonne ambiance, malgré les présences difficiles à gérer de personnes alcoolisées - ce qui nous a poussé à mener une réflexion sur l'alcool par la suite. Selon un compagnon de la Creuse, on a « frappé un grand coup ». On a en effet dû lutter pour organiser ces Journées Libertaires, la mairie refusant de nous donner la Maison du Peuple sous des prétextes fallacieux (un numéro SIRET...), les 200 affiches et 400 programmes ont été tirés par nos soins... Nous pouvons aussi noter les nombreux passages aux tables de presse, environ 50 *Anarchosyndicalisme !* ont été vendus... Une semaine éprouvante, à une poignée d'enragé-e-s, mais qui fut plus que satisfaisante. On recommence en 2012 !



HUMOUR ETATIQUE
«:ici l'Etat investit pour votre avenir...» en construisant un ... un hôtel de police...

Contre le corporatisme, pour la lutte des classes !

Suite à ce succès des Journées Libertaires, nous avons décidé collectivement d'être présent-e-s un maximum dans la rue, à toutes les manifs, en interco, pour y montrer notre solidarité d'une part, mais surtout pour y dénoncer le corporatisme, et montrer, avant notre campagne anti-électoraliste, que la lutte c'est sur le pavée, pas dans les urnes. Depuis quelques semaines donc, les anarchosyndicalistes apparaissent régulièrement. Nous pouvons classer les différentes actions auxquelles nous avons participées en plusieurs catégories.

Par exemple, une manif CFDT-FO-CGT-SUD (sans FO dont le local était à 100 mètres du rassemblement) contre la casse de la Convention 66 des travailleurs-euses sociaux. Nous étions les seuls non travailleurs-euses sociaux (actifs ou en formation) à être venus. Trois ans que la lutte dure, trois ans pour se rendre compte que CFDT, FO et CGT n'étaient pas vraiment contre la casse de la convention, et que SUD dans sa stratégie intersyndicale n'offrait aucune alternative... Un bon encadrement syndical en somme... Autre exemple, le 15 novembre (deux jours après un rassemblement, le 13), manif traîne-savate de l'Éducation nationale, donc de la FSU. De rares étudiant-e-s anarchosyndicalistes s'y sont rendu-e-s, mais ce ne furent que les palabres habituelles... Autre manif. Celle du RéSEL, pour le droit au logement. Plus de 20 signataires (partis, syndicats et associations habituels) pour 35 personnes présentes ! Alors que nous n'avons pas signé l'appel, à notre habitude, nous n'étions pas les moins nombreux-euses... Nous en avons profité pour differ un tract, *« Attaques globales, réponses globales »* contre le corporatisme...

Le 13 novembre, nous avions décidé d'apporter notre petite présence anarchosyndicaliste au rassemblement CFDT - UNSA - CGT - FSU... contre l'austérité qui s'annonce. Pas de préavis de grève, donc des compagnes-ons n'ont pu venir. Ce fut un rassemblement de 200 permanent-e-s, mais notre message globaliste*1 et notre présence (une petite dizaine quand même) fut remarquée, les journalistes venant nous voir rapidement (mais nous refusons la société du spectacle et les médias dominants...). Si notre table de presse a vu peu de passage, le fait que notre café était gratuit, alors que celui de la CGT était payant fut salué... Si le rassemblement fut une preuve supplémentaire du rôle réel des syndicats institutionnels, notre présence fut un bon coup au niveau stratégique.

Enfin, des actions directes qui prouvent la validité de nos idées et pratiques. Tout d'abord, un rassemblement devant le CROUS. En effet, le ministère a donné un 10e mois de bourses, fêté en grandes pompes par l'UNEF… sans augmenter les moyens alloués aux CROUS... donc retards, non paiements des bourses, et des étudiant-e-s endetté-e-s... L'UNEF appelait à un rassemblement... 20 personnes (absence du « syndicat de lutte » SUD Etudiant-e), dont des militant-e-s de la CNTAIT 63. Il est décidé d'aller occuper le Conseil d'administration, l'UNEF veut y apporter ses pétitions et revendications. Le recteur, gêné par les échanges parfois vifs (la CNT-AIT, ils n'ont pas l'habitude) nous a sorti des phrases types du mépris, un mépris de classe, anti-pauvres... *« Si vous n'êtes pas contents, allez habiter ailleurs »*, « *S'il y a des retards de paiement, c'est la faute des étudiants »* ou encore, lorsqu'un militant UNEF fait remarquer que sur les 13 000 boursiers de Clermont, 250 n'ont pas encore perçu les bourses (et crèvent donc de faim...) *« 250 ? C'est un petit couac, une broutille »*. Le recteur, qui sera outré, annule le CA. Les bourses sont tombées 10 jours plus tôt qu'en novembre...

Pour terminer, nous avions décidé de nous rendre à un rassemblement devant Leclerc, qui a licencié une militante CGTiste. Non pas que nous cautionnons le militantisme de la CGT, mais pour y montrer notre solidarité de classe. D'ailleurs, à part la CGT, la CNT-AIT (une nouvelle fois) était la seule organisation présente ! Ce rassemblement s'est poursuivi par une manif sauvage dans le Leclerc. Pas de négociations avec la direction. Action directe. Si chaque licenciement entraînait une telle réaction (on pense à notre compagne de la CNT-AIT espagnole, licenciée de Carrefour et réintégrée après une mobilisation internationale, jusqu'au Brésil ou en Argentine...). Cette manif sauvage dans le centre Leclerc, en période de fête, a fait son effet... Mais on apprendra ensuite que la CGT ne poursuivra pas la lutte directe et s'en remet aux prud'hommes... N'empêche, l'action directe, sans intermédiaires, donne des résultats !

En conclusion, nous pouvons dire que nous sommes actuellement les seul-e-s à vouloir globaliser et radicaliser les luttes. Et d'ailleurs, les retours sur la CNT-AIT sont très positifs, et nous motivent encore plus, ils sont pour nous significatifs de la véracité de nos idées et pratiques. Sans participer à aucune intersyndicale, sans accorder d'importance aux partis politiques (refus de signer avec eux), nous tentons de montrer que l'action directe et l'autonomie des luttes sont une des solutions pour apporter une réponse radicale à la destruction de nos conditions de vies. Que la solidarité de classe, c'est pas sur le papier, mais dans la rue. Vive la lutte des travailleurs-euses, sans permanent-e-s, ni subventions !

_ Quelques compagnes-ons de l'UL CNT-AIT 63

_1.- Le globalisme, c'est penser que le système capitaliste n'est pas seulement économique, mais aussi politique, social et culturel. C'est donc refuser la division parti/syndicat, et mener la lutte sur tous les fronts. Ce que fait la CNT-AIT, tout comme la majeure partie des sections de l'AIT, de la FORA argentine à la SolFed anglaise...



TABLE DE PRESSE AU COURS D UNE MANIF

Lire et diffuser nos brochures

(SUITE DES NUMEROS PRECEDENT) _N°32 : Histoire du Mouvement libertaire en Bulgarie (extraits) – par Grigorof Balkanski (CNT-AIT Bulgare) _ N°33 : Pour l'abstention - Propos anarchosyndicalistes pour l'abstention et contre le capitalisme _ N°34 : Le nucléaire militaire. _N°35 La F.O.R.A., une organisation anarchiste ouvrière. _N°36 Ecole de la République : école de la soumission. _ N°37 : OGM : pour ou contre ? - Réflexion d'un militant _N°38 : Désobéissance civile et autonomie populaire : les autoréductions en Italie. _N°39 : Quelques réflexions sur la révolte des banlieues d'Automne 2005. N°40 : La CNT en mai 68. N°41 : Marx et l'anarchisme – par Rudolph Rocker, suivi de Le socialisme scientifique n'existe pas ! _N°42 : Lectures subversives. _N°43 : Le syndicalisme par Lénine et les bolcheviks : l'impasse de la charte d'Amiens. _N°44 : Des bouclages de février aux émeutes de novembre 2005 : Toulouse, une année en banlieue. _N°45 : Histoire de la CNT française - Première partie : de 1945 à 1993. _N° 46 : Réflexions anarchosyndicalistes : point de vue sur le capitalisme et ses contradictions - l'Education Nationale dans tous ses états.

Tous les cahiers sont téléchargeables sur le site de Caen. Pour les amateurs de version papier, nous assurons toujours leur diffusion sous ce format ; il vous suffit de passer commande (chèque à l'ordre de CNT-AIT, 2 € la brochure, port compris / nous contacter si vous en commander plusieurs) à la CNT-AIT de Caen.

« Trois de Logrono »



Le 2 novembre trois jeunes membres de la CNT-AIT de Logrono (Espagne) ont été arrêtés lors d'un contrôle systématique à Nice avant la manifestation qui devait avoir lieu en protestation contre le G20. Il a été trouvé dans leur véhicule du matériel d'escalade (piolet…) tout simplement parceque l'un d'entre eux est un alpiniste et qu'ils pensaient prolonger leur séjour en faisant un peu d'escalade dans les Alpes. Cela a suffi à les envoyer directement en prison puisqu'ils ont été condamnés en comparution immédiate à 4 mois de prison dont 1 ferme. Ils ont bien sûr fait appel de cette décision inique. L'appel viendra courant janvier. Cette arrestation a déclenché une vague de protestation de la part de la CNT-AIT française : courriers aux prisonniers, courriers au tribunal de Nice, courriers à l'ambassade d'Espagne, rassemblement devant le Consulat d'Espagne à Toulouse (notre photo), qui avait, on ne sait pourquoi, enlevé le matin même le drapeau espangol et le drapeau européen et était protégé par un cordon de CRS équipés de pied en cap, manifestation également devant le Consulat d'Espagne à Perpignan malgré une pluie battante avec répercution dans la presse locale...

Nous rencontrer, nous écrire

- Paris : contact@cnt-ait.info
- Clermont-Ferrand cntait63@gmail.com 2, Place Poly 63100 Clermont-Ferrand, permanence (avec bibliothèque gratuite) tous les samedi, 16h-19heures.
- CNT-AIT du Gard. Pour tout contact, s'adresser à la Bourse du travail d'Alès ou à l'Union régionale.
- Montauban : contact à la table de presse, les samedi, 10 h 15 à 12 h au marché du Jardin des plantes
- Toulouse : CNT-AIT, 7 rue St Rémésy 31000 (métro Carmes ou Salin). Permanence tous les samedi 17 à 19 h. Egalement aux Puces (place St Sernin) le dimanche en fin de matin. Tables de presses périodiques dans les quartiers.
- Dans le Gers, *Anarcho-syndicalisme !* est diffusé par la librairie « Les petits papiers » rue Dessolés. Pour prendre contact avec la cnt-ait : sia32@no-log.org
- Quercy-Rouergue, autres départements de Midi-Pyrénées : écrire au journal qui transmettra ou prendre contact au nouveau mail : cnt-ait-quercy-rouergue@mailoo.org .
- Perpignan: CNT-AIT, 9 rue Duchalmeau 66000. Permanences le samedi à partir de 15h.
- Caen : BP 2010, 14089 Caen Cédex. Table de presse chaque dimanche au marché, tous les mercredis sur le Campus 1 (sous la galerie vitrée).
- Lyon : Contact : Gé ou Rob, Librairie la Gryffe, 5 rue Sébastien Gryffe, 69007.
- Dans l'Yonne CNT-AIT : http://gasycntait89.over-blog.com
- Landes : interco.landes@free.fr
- Ailleurs : contacter le journal.

Et aussi

- S'abonner à la liste de diffusion internet : http://liste.cnt-ait.info Elle vous permet de rester au courant et en liason avec nous. C'est gratuit.
- Tchatcher, suivre l'actualité militante sur le forum de la CNT-AIT de Caen http://cnt.ait.caen.free.fr/forum/
- Ecouter et faire écouter des textes de la bibliothèque sonore libertaire (c'est également gratuit) : AnarSonore.free.fr L'enrichir en enregistrant vous-même de nouveaux textes (classiques, articles...) en français mais aussi dans toutes les autres langues.
- Diffuser *Anarchosyndicalisme !* Prenez contact avec le journal à notre adresse postale. Les conditions sont étudiées en fonction des possibilités de chacun.
- Diffuser le bulletin *Un autre futur*. Ce petit bimestriel (généralement quatre pages en ce moment) paraît en alternance avec *Anarcho-syndicalisme !* dont il constitue une sorte de supplément. Il est destiné à une diffusion auprès d'un public non-militant. Il est téléchargeable sur le site de Toulouse et facilement photocopiable par chacun.

ALGERIE

Pendant plus de trois siècles l'Etat français s'est employé, sous des prétextes divers, à conquérir de nouveaux territoires sur tous les continents. Au début du XXe siècle, la France régnait sur un véritable empire. Aujourd'hui il ne reste de cet empire colonial que des souvenirs que certains, nostalgiques d'une prétendue grandeur, voudraient faire revivre. A les entendre évoquer le dévouement des colons, la noblesse des militaires, l'humanité des religieux, tous au service de ***« l'oeuvre civilisatrice de la France, pays des droits de l'homme »***, on pourrait croire que l'entreprise colonisatrice française fut une entreprise désintéressée, exclusivement à but humanitaire.

Soucieux de s'attirer les bonnes grâces de ce public, le gouvernement a, le 23 février 2005, publié une loi qui exprime la reconnaissance de la nation ***« aux hommes et aux femmes qui ont participé à l'oeuvre accomplie par la France dans les anciens départements d'Algérie... »***. Pourtant, malgré ce que cette loi unilatérale voudrait nous faire croire, la colonisation ne s'est pas faite dans un but philanthropique. Cécil Rhodes, véritable prophète anglais du colonialisme, affirmait crûment: ***« Nous devons trouver de nouvelles terres où nous procurer facilement des matières premières et exploiter en même temps la main-d'oeuvre servile à bon marché fournie par les indigènes »***. En résumé, l'entreprise coloniale n'a eu pour objectifs que la conquête de nouveaux territoires afin d'exploiter leurs richesse naturelles, dominer les populations au besoin par la force, créer de nouveaux débouchés pour les industries du pays colonisateur et résoudre partiellement la question sociale (les territoires conquis devenant des lieux de bannissement pour les exclus, révoltés...). En niant ces faits historiques, en affirmant uniquement les aspects positifs de la colonisation, les promoteurs de cette loi se comportent comme les défenseurs du colonialisme au XIXe siècle. Ainsi, lors des débats à la Chambre des députés les 28 et 30 juillet 1885, le ministre Jules Ferry déclara: ***« Il y a un second point, un second ordre d'idée que je dois aborder, c'est le coté humanitaire et civilisateur de la question*** (…) ***Il faut dire ouvertement qu'en effet, les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures*** (murmures). ***Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit parce qu'il y a un devoir pour elles ; elles ont le devoir de civiliser les races inférieures »***. Remarquons que, en prétendant donner à la colonisation de nobles objectifs, le père de l'instruction publique française, défenseur acharné du colonialisme, par ailleurs auteur de la formule ***« Les droits de l'homme n'ont pas été écrits pour les nègres d'Afrique Equatoriale »***, affichait ouvertement son racisme.

Parmi toutes les colonies françaises, l'Algérie fut certainement la plus importante, celle où vinrent s'installer le plus grand nombre de colons, celle qui bénéficia de la plus grande attention de la part du pouvoir. La conquête (de juillet 1830 à 1857) fut d'une sauvagerie extrême : exécutions sommaires, destructions de villages, tortures, enfumages. Le lieutenant-colonel de Montagnac écrit ainsi le 15 mars 1843 : ***« Toutes les populations qui n'acceptent pas nos conditions doivent être rasées. Tout doit être pris, saccagé sans distinction d'âge ni de sexe : l'herbe ne doit plus pousser ou l'armée française a mis le pied... »***. Selon les historiens, presque 30 % de la population périt dans cette période des conséquences directes ou indirectes de la guerre. Par la suite, de nombreuses révoltes, aussi sauvagement réprimées, émaillèrent l'histoire de l'Algérie coloniale.

Les défenseurs du colonialisme mettent au compte de la colonisation, le développement des infrastructures: routes, ponts, ports, villes. Mais ils ne posent pas la question : au profit de qui ?

Car en fait, deux populations vivaient en Algérie, d'un coté la population algérienne (90 % du total) dont le statut était strictement défini par le code raciste de l'indigène (un indigène n'était pas citoyen français et il lui était quasiment impossible de le devenir), de l'autre la population des colons, d'origine européenne (après 1881, n'importe quel européen émigrant en Algérie acquérait automatiquement la citoyenneté française). La quasi totalité des richesses, l'industrie, les mines, les banques, les commerces appartenaient aux colons qui constituaient moins de 10 % de la population. Dans l'agriculture, 3 % de la population possédait plus de 30 % des terres ; les meilleures.

Autre point mis en avant par les défenseurs du colonialisme : l'oeuvre éducatrice de la France. Laissons parler les chiffres. En 1956, cent ans après la fin de la guerre de colonisation; 85 % de la population algérienne était analphabète. Au total, à peine 500 instituteurs d'origine algérienne furent formés en 130 ans de colonisation ! Dans son ouvrage « La nuit coloniale », Ferhat Abbas, ancien président du GPRA écrit : ***« Nous étions en 1956, une vingtaine de pharmaciens, 75 médecins, 400 instituteurs, 3 ingénieurs »***. Sur les 5 500 étudiants inscrits à l'université algérienne, on comptait environ 500 étudiants algériens (pour 8 millions d'habitants) et 5 000 étudiants européens (pour un peu plus d'un million d'habitants). En 1954, il y avait un étudiant pour 15 842 « indigènes » et un étudiant pour 227 européens. Soit plus qu'en métropole où le ratio était d'un étudiant pour 300 habitants. Ces chiffres parlent mieux que de longs discours et disent la vraie nature de la société coloniale.

Aujourd'hui, dans une véritable entreprise révisionniste, des politiciens habiles n'hésitent pas à falsifier la vérité historique pour flatter leurs électeurs, créer des haines parmi les exploités, les opposer les uns aux autres. Il est donc essentiel de dire ce que fut « l'oeuvre civilisatrice de la France dans les colonies ».